



RAPPORT D'ACTIVITES 2025 DE L'AGENCE REGIONALE POUR L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION (ARAA)

Avril 2026

Table des matières

Liste des tableaux.....	4
Liste des figures.....	4
Résumé exécutif.....	5
INTRODUCTION.....	7
I- VOLET ADMINISTRATION.....	7
1.1 Fonctionnement.....	7
1.2 Renforcement des capacités opérationnelles de l'ARAA.....	8
1.3 Audits et certification de comptes de l'ARAA.....	9
1.4 Production des rapports.....	9
1.5 Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).....	9
1.6 Traitement des dossiers juridiques.....	11
1.7 Gestion du personnel.....	11
1.8 Passation des marchés.....	12
1.9 Processus de certification ISO.....	14
II- VOLET PROGRAMME.....	15
2.1 Organisation des comités de pilotage des projets et du comité d'orientation de l'ARAA	15
2.2 Organisation du comité technique de suivi des projets et programmes.....	18
2.3 Participation à des rencontres de l'ECOWAP.....	19
2.4 Participation aux réunions et Ateliers internes de la CEDEAO.....	20
2.5 Suivi , évaluation et communication.....	20
2.6 Processus d'appels à propositions de l'ARAA.....	23
2.7 Coordination des projets et programmes.....	25
2.7.1 OS1. « Contribuer à accroître la productivité et la production agro-sylvo-pastorale et halieutique via des systèmes de production diversifiés et durables, et à réduire les pertes post production ».....	26
2.7.2 OS2. « Promouvoir les chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles et inclusives orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional ».....	33
2.7.3 OS3. « Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience des populations vulnérables ».....	37
2.7.4 OS4. « Améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire ».....	50
III - SYNTHESE DE L'EXECUTION PHYSIQUE DU PTBA 2025.....	53
IV ANALYSE DES DIFFICULTES, DEFIS , ENSEIGNEMENTS TIRES ET PERSPECTIVES.....	53
4.1 Environnement complexe : les défis de l'exercice 2025.....	53
4.2 Enseignements tirés : L'agilité comme réponse.....	54
4.3 Perspectives 2026 : Vers une souveraineté alimentaire affirmée.....	54
CONCLUSION.....	55
Annexes.....	56

Sigles et Abréviations

AECID	: Agence Espagnole de la Coopération Internationale pour le Développement
AFD	: Agence Française de Développement
AIC	: Agriculture Intelligente face au Climat
ARAA	: Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
BIDC	: Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BOAD	: Banque Ouest Africaine de Développement
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	: Comité permanent Inter Etats de lutte contre la Sécheresse au Sahel
DDC	: Direction du Développement et de la Coopération
ECOWAP	: Politique Agricole de la CEDEAO
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FRAA/ECOWADF	: Fonds régional pour l'agriculture et l'alimentation
FSRP	: Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest
FSS	: Filets sociaux de sécurité
PACBAO	: Programme d'appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO)
PAE	: Programme agroécologie en Afrique de l'Ouest
PASANAO	: Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Afrique de l'Ouest
PDDAA	: Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique
PEPISAO	: Programme Elevage et le Pastoralisme intégrés et sécurisé en Afrique de l'Ouest
PFUA	: Projet pilote d'appui à l'intégration locale et l'autonomisation économique des femmes par la mise en place de périmètres maraîchers transfrontaliers entre le Togo et le Bénin
PMAL-AO	: Projet de Promotion de Modèles d'Alimentation scolaire intégrée en Afrique de l'Ouest
PPR	: Projet d'appui au contrôle et à l'éradication de la PPR et des maladies de la fièvre de la vallée des rivières en Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau et Sénégal (PPR- Control-GLS)
PRAOP	: Programme Régional d'Appui aux Organisations Professionnelles et Paysannes Agricoles
PRAOP	: Programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole de l'Afrique de l'Ouest (PRAOP/ECOWAP)
PRAPS	: Projet régional d'appui au pastoralisme au sahel
PRISMA	: Projet de Recherche et Innovation pour des Systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest ()
STOCKS	: Projet d'Appui au Stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest-phase intérimaire
PTBA	: Plan de travail et Budget Annuel
ROPFA	: Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest
RPCA	: Réseau de Prévention des Crises Alimentaires
RRSA	: Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire
SYRIMAO	: Projet Système Régional Innovant de contrôle des Mouches des fruits en Afrique de l'Ouest
UE	: Union Européenne

USAID	: Agence des Etats-Unis pour le Développement International
FVC	: Fonds Vert pour le Climat
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
UGP	: Unité de Gestion de Projet
BM	: Banque Mondiale
PTBA	: Plan de travail et Budget Annuel
MOOC	: Massive Open Online Course
CILSS,	: Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
COFENABVI-AO,	: Confédération des Fédérations Nationales de la Filière Bétail-Viande de l'Afrique de l'Ouest
AOCTAH	: Association Ouest Africaine pour le Commerce Transfrontalier des Produits Alimentaires, Agro-sylvo-pastoraux et Halieutiques

Liste des tableaux

Tableau 1 : État de mise en œuvre des audits.....	9
Tableau 2 : Etat de mise en œuvre des recommandations du comité d'orientation de avril 2025	15
Tableau 3 : Constitution du capital de la réserve régionale de sécurité alimentaire.....	42
Tableau 4 : Constitution du capital de la RRSA par rapport aux cibles de l'étude de faisabilité	43
Tableau 5 : Interventions de la réserve régionale de sécurité alimentaire de 2017 à 2025	44
Tableau 6 : Synthèse des taux d'exécution physique des projets en 2025.....	53

Liste des figures

Figure 1 : Répartition des subventions des AP par pays	23
Figure 2 : Répartition des projets selon le statut des porteurs	24
Figure 3: Délais de mise en œuvre des 12 AP du lancement à la signature des conventions	25
Figure 4 : Liste des principaux bailleurs des projets sous la coordination de l'ARAA.....	25
Figure 5 : Évolution du coût du portefeuille 2013-2023	26
Figure 6 : Évolution du coût selon les tranches de période	26
Figure 7 Nombre de projet par Donor.....	26
Figure 8: Evolution de la croissance de la valeur ajoutée agricole entre 2013 et 2024	27
Figure 9: Évolution de la part des dépenses publiques agricoles dans les dépenses totales	50

Résumé exécutif

Le rapport d'activité annuel 2025 de l'Agence régionale de l'Agriculture et de l'Alimentation de la CEDEAO (ARAA) présente les principales réalisations, les défis et les avancées stratégiques enregistrés dans la mise en œuvre des programmes/projets agricoles régionaux, conformément au cadre politique de l'ECOWAP.

Au cours de l'année, l'ARAA a mené à bien sa mission consistant à coordonner et à mettre en œuvre des programmes régionaux d'investissement agricole contribuant à quatre objectifs stratégiques : (i) accroître la productivité et la durabilité agricoles, (ii) promouvoir des chaînes de valeur agricoles inclusives et le commerce régional, (iii) renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que la résilience des populations vulnérables, et (iv) améliorer la gouvernance et les mécanismes de financement dans le secteur agricole.

Les activités de l'Agence s'articulent autour de deux axes principaux : les opérations administratives et la mise en œuvre des programmes

Sur le plan administratif, l'ARAA a renforcé ses capacités institutionnelles et son efficacité opérationnelle. Parmi les principales réalisations figurent l'amélioration de la gestion des infrastructures et des bureaux, le renforcement de la gouvernance informatique et des systèmes numériques, la réalisation réussie de soixante-quatre (64) audits, ainsi que le renforcement de la gestion juridique et des ressources humaines. Des progrès ont également été accomplis en vue de l'obtention de la certification ISO 9001, prévue pour 2026. Les initiatives de renforcement des capacités, notamment la formation du personnel et l'amélioration des procédures, ont contribué à une meilleure exécution des projets et à une meilleure coordination interne.

En ce qui concerne la mise en œuvre du programme, l'ARAA a coordonné plusieurs initiatives régionales à travers l'Afrique de l'Ouest, en veillant à leur alignement sur les priorités de l'ECOWAP. Les mécanismes de gouvernance ont été renforcés grâce à la mise en place de comités de pilotage et de réunions de suivi technique, qui ont permis de valider les plans de travail annuels et d'améliorer la coordination entre les parties prenantes. Toutefois, des difficultés telles que des retards administratifs, des synergies limitées entre les projets et des contraintes politiques et sécuritaires régionales — en particulier au Sahel — ont entravé à l'efficacité de la mise en œuvre.

Des progrès significatifs ont été enregistrés pour chaque objectif stratégique:

- **Dans le domaine de la productivité agricole (OS1)**, les programmes visant à promouvoir l'agroécologie, l'agriculture intelligente face au climat et la résilience pastorale ont contribué à l'amélioration des pratiques agricoles, au renforcement des capacités et à l'augmentation des rendements, même si la croissance globale du secteur reste inférieure aux objectifs et vulnérable aux chocs climatiques.
- **Dans le cadre du développement de la chaîne de valeur (OS2)**, des initiatives telles que la commercialisation du bétail et la lutte contre les ravageurs des fruits ont favorisé l'intégration des marchés, augmenté les revenus des producteurs, réduit les pertes après récolte et soutenu le commerce régional, malgré une dépendance persistante vis-à-vis des importations.
- **Dans le cadre de l'axe « Sécurité alimentaire et résilience » (OS3)**, les programmes ont permis de renforcer les réserves alimentaires régionales, les systèmes d'alimentation scolaire et les mécanismes de résilience, améliorant ainsi le soutien apporté aux populations vulnérables.

- **Dans le domaine de la gouvernance et du financement (OS4)**, les efforts ont porté sur l'amélioration de l'accès au financement agricole, le renforcement des cadres institutionnels et la mobilisation de fonds pour le climat.

Des domaines transversaux tels que le **suivi et l'évaluation (S&E)** et la **communication** ont également été renforcés. Des outils de planification harmonisés, des cadres de gestion des risques améliorés et des plateformes de suivi numériques ont permis d'optimiser la gestion axée sur les résultats. Les efforts de communication, notamment la participation à des événements régionaux et à des campagnes numériques, ont considérablement amélioré la visibilité et le partage des connaissances concernant les résultats des projets.

En matière de gestion environnemental et durabilité des initiatives, l'ARAA a franchi une étape importante avec l'adoption de son système de gestion environnementale et sociale. Ce système améliore l'intégration des considérations environnementales et sociales, la gestion proactive des risques, assure le suivi des impacts liés aux projets, et se conformer aux standards internationaux, augmentant ainsi sa crédibilité. Malgré ces avancées, des défis majeurs persistent, notamment des blocages procéduraux, une coordination insuffisante entre les institutions régionales, une documentation insuffisante des résultats, ainsi que des risques externes tels que l'insécurité et l'instabilité politique.

Dans l'ensemble, l'ARAA a réalisé des progrès considérables en 2025 dans la promotion du développement agricole régional et le renforcement des systèmes institutionnels. À l'avenir, les priorités consisteront notamment à améliorer l'efficacité de la mise en œuvre des projets, à renforcer les partenariats et les synergies, à améliorer la gestion des connaissances et à contribuer à l'élaboration de la prochaine politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP2026-2035) et le plan quinquenal de l'ARAA 2026-2030 afin de garantir une transformation agricole durable et résiliente en Afrique de l'Ouest

INTRODUCTION

L'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), dont le mandat est « d'assurer l'exécution technique des programmes et plans d'investissements régionaux concourant à l'opérationnalisation de la Politique agricole de la CEDEAO, en s'appuyant sur les institutions, organismes et acteurs régionaux disposant de compétences avérées », a été créée par le règlement C/REG.1/08/11. Le lancement officiel de l'Agence s'est déroulé à Lomé, le 27 septembre 2013.

Les projets/programmes et initiatives sous la coordination de l'ARAA concourent à la réalisation des quatre objectifs spécifiques du Programme Régional d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIASAN) qui sont les suivants :

- a. OS1. « Contribuer à accroître la productivité et la production agro-sylvo-pastorale et halieutique via des systèmes de production diversifiés et durables, et à réduire les pertes post production » ;
- b. OS2. « Promouvoir des chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles et inclusives orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional » ;
- c. OS3. « Améliorer l'accès à l'alimentation, la nutrition et la résilience des populations vulnérables » ;
- d. OS4. « Améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire ».

En rappel, pour l'année 2025, le plan de travail et budget annuel (PTBA) ont été approuvés par le Comité d'orientation de l'ARAA, en avril 2025 et par les instances statutaires de la CEDEAO (CAF et Conseil des Ministres) de novembre à décembre 2025.

Sur la base de ce plan, les principales réalisations peuvent être regroupées en deux grands volets : i) volet Administration et ii) volet Investissement ou programme. L'analyse présente les principales réalisations au cours de 2025 après avoir apprécié la performance globale du secteur par objectif stratégique.

I- VOLET ADMINISTRATION

Comme années précédentes, les activités programmées au niveau de ce volet concernent : i) le fonctionnement et l'équipement des locaux de l'Agence ; ii) le renforcement des capacités opérationnelles de l'ARAA, iii) les audits et certification des comptes de l'ARAA, iv) la production des rapports, v) les acquisitions/passation des marchés, vi) le processus de certification ISO, vii) ICT, viii) le traitement des dossiers juridiques et ix) la gestion du personnel.

Les principales réalisations liées à ces activités sont les suivantes :

1.1 Fonctionnement

Au cours de l'année 2025, l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) a poursuivi le renforcement de son fonctionnement administratif et logistique, afin d'assurer la continuité, la sécurité et l'efficacité de ses activités institutionnelles, dans un contexte marqué par la poursuite de l'emménagement de ses locaux dans l'immeuble de la CRBC, Place de la Réconciliation, Cité OUA, Quartier Atchanté, 01 BP 4817 Lomé 01 (Togo), gracieusement mis à disposition par le Gouvernement de la République Togolaise.

Dans le cadre de la productivité bureautique, les services compétents ont assuré la production, la reproduction et l'impression de documents administratifs et techniques, nécessaires au bon déroulement des activités programmatiques, de coordination régionale et de gestion interne. Ces actions ont contribué à soutenir le fonctionnement quotidien des unités et à garantir la disponibilité de supports de travail conformes aux standards institutionnels.

S'agissant de la gestion du parc automobile, composé actuellement de six (06) véhicules, dont trois (03) SUV 4x4, deux (02) berlines et un (01) minibus, l'ARAA a procédé au renouvellement des assurances et des documents de bord, conformément aux exigences réglementaires en vigueur. Par ailleurs, le ravitaillement régulier en carburant, ainsi que la maintenance préventive et curative des véhicules, ont été assurés afin de garantir leur disponibilité opérationnelle pour les missions, déplacements et activités de terrain.

L'Agence a également pris en charge la maintenance, l'entretien, le nettoyage et le gardiennage des deux (2) étages du bâtiment de la CRBC qui lui servent de bureaux, incluant les frais d'électricité, dans une optique de préservation du cadre de travail et de sécurisation des installations. Des travaux d'extension du câblage électrique, de mise aux normes du réseau informatique et des dispositifs de sécurité incendie ont également été engagés, en prévision du cloisonnement progressif des bureaux, afin d'améliorer les conditions de travail, la sécurité des personnes et la conformité technique des locaux.

Enfin, dans la dynamique de poursuite de l'emménagement des locaux, l'ARAA a procédé à l'installation et à l'activation de dispositifs de vidéosurveillance, de contrôle d'accès physique et de gestion du temps de présence. Ces mesures visent à renforcer la sécurité des biens et des personnes, à améliorer la gestion des accès aux locaux et à accompagner la professionnalisation de l'administration de l'Agence

1.2 Renforcement des capacités opérationnelles de l'ARAA

Dans le but de continuer à assurer la performance de la mise en œuvre des projets et programmes, l'ARAA a organisé au profit de son personnel, une retraite de renforcement des capacités et de partage d'informations sur les procédures de la CEDEAO, du 21 au 25 September 2025 à Aného au Togo. La retraite a permis de renforcer i) les connaissances des agents et la maîtrise des procédures en vigueur à la CEDEAO, ii) les procédures de la CEDEAO et des partenaires techniques et financiers ; iii) l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre des projets et des programmes et iv) le cadre d'épanouissement à l'ARAA.

Les principales recommandations à l'issue de la retraite sont indiquées dans le tableau suivant

N°	Recommandations	Responsable
1-	Pour les nouveaux projets, planifier la mise en place de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) six mois avant le début des activités afin de garantir une coordination et une gestion efficaces dès le démarrage.	ARAA/DADR
2-	Engager des discussions de haut niveau avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), notamment la Banque Mondiale (BM), afin de déléguer à l'ARAA l'autorité de validation de certaines activités (ANO) pour accélérer l'exécution des projets et programmes et contrer les facteurs de retard.	ARAA/DADR
3-	Accélérer l'évaluation des dossiers d'appel d'offres en exigeant des experts en passation des marchés la finalisation rapide des rapports d'évaluation, et en explorant l'organisation de retraites d'évaluation dédiées	Passation des marchés
4-	Rendre obligatoire l'intégration explicite des activités de collaboration inter-projets (synergies) dans les PTBA, en précisant les partenaires désignés et les modalités précises de mise en œuvre	Coordonnateurs
5-	Mettre en œuvre sans délai un système de workflow numérisé permettant la traçabilité en temps réel du statut de chaque dossier administratif ou mémo, afin d'assurer la fluidité de l'information entre les UGP et les services d'appui de l'ARAA	ARAA/DADR

6-	Procéder à la création d'une Direction des Ressources Humaines (DRH) dédiée pour gérer efficacement le recrutement, la formation, l'accompagnement et l'évaluation du personnel	ARAA/DADR
7-	Mandater un audit organisationnel visant à identifier les sources de bureaucratie et le cloisonnement des bureaux, en vue de réformer les processus internes et de renforcer la performance structurelle de toutes les unités fonctionnelles de l'ARAA	ARAA/DADR
8-	Mettre en place un Comité de Suivi et de Planification pour réfléchir au contenu et à la forme de la prochaine retraite, et surtout assurer le suivi actif des recommandations formulées par le personnel	ARAA/DADR

1.3 Audits et certification de comptes de l'ARAA

Au cours de la période sous revue, l'ARAA a subi 64 audits: i) les audits des sous projets dans les pays (45 audits), ii) les audits du Bureau de l'Auditeur général parmi lesquels on peut noter l'audit de performance de project PRIMA.

Tableau 1 : État de mise en œuvre des audits

ORDRE	DESCRIPTION	NOMBRE D'AUDIT
1	Audit du commissariat aux comptes	1
2	Audit de la cour des comptes de l'Union Européenne	1
3	Audits spécifiques des projets	
	1. Audit projets régionaux	14
	2. Audit des sous projets pays	45
	Sous total	59
4	Audit interne	
	1. Audit internes des opérations	1
	2. Audit interne IT	1
	3. Audit de performance de FSRP géré par l'ARAA	1
	Sous total	3
	TOTAL	64

1.4 Production des rapports

Tous les rapports et programmes d'activités requis ont été élaborés et transmis à la Commission et aux partenaires. Il s'agit des rapports d'activités et financiers (trimestriels, semestriels et annuel ainsi que les rapports spécifiques), des programmes d'activités et budgets (trimestriels, semestriels et annuel) de l'ARAA ainsi que de tous les projets et programmes sous sa coordination.

1.5 Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Au cours de l'année écoulée, le service informatique a franchi une étape décisive dans la structuration de la gouvernance numérique de l'Agence. En réponse aux recommandations des audits informatiques 2018–2020 et 2021–2023, le Comité Directeur Informatique a été opérationnalisé. Ce comité, présidé par le Directeur Exécutif, a pour mission le pilotage stratégique des initiatives numériques, assurer la supervision des investissements technologiques et suivre les progrès réalisés au regard des indicateurs clés de performance.

De plus, le service informatique a élaboré, validé et mis en œuvre de manière itérative deux instruments structurants : le Manuel des procédures informatiques et le Cadre stratégique numérique 2025. Le premier définit les politiques et les procédures opérationnels, les

responsabilités, la gestion des risques et la planification budgétaire, garantissant ainsi une meilleure transparence et efficacité dans la gestion des ressources IT. Le second, quant à lui, trace les grandes orientations numériques de l'Agence à l'horizon 2025, en alignement avec les objectifs stratégiques de la CEDEAO.

Dans le cadre du maintien en conditions opérationnelles et de la modernisation de l'infrastructure informatique, plusieurs initiatives numériques prioritaires ont été poursuivies avec rigueur.

La réingénierie du réseau informatique a été amorcée par la sécurisation d'une liaison internet symétrique et redondante à haut débit, atteignant une capacité cumulée de 120 Mbps. Cette infrastructure est soutenue par un câblage réseau rénové et le déploiement d'une ligne intégrée d'équipements réseau sécurisés de la gamme Fortinet, comprenant un pare-feu, quatre commutateurs L2/L3 et douze points d'accès sans fil.

Un local serveur sécurisé a été construit pour héberger l'infrastructure locale, renforçant ainsi la résilience et la sécurité des données. En parallèle, le système de téléphonie a été modernisé grâce à la mise en place d'un SIPTRUNK fédéré sur la liaison IP, améliorant la qualité et la fiabilité des communications internes.

La sécurité physique a également été renforcée par le déploiement d'un système de vidéosurveillance, de contrôle d'accès et de gestion du temps de présence, contribuant à une meilleure protection des actifs numériques et physiques de l'Agence.

Dans une logique d'amélioration continue, un système d'enquête de satisfaction des utilisateurs a été mis en place, accompagné de campagnes de sensibilisation à la cybersécurité, à la sécurité de l'information ainsi qu'une initiation à l'intelligence artificielle générative, visant à renforcer la culture numérique au sein de l'organisation.

En outre, la sécurisation des applications métiers critiques a été assurée par l'implémentation d'un système unifié d'identification et d'authentification. Ce dispositif couvre notamment le système informatisé de suivi et évaluation des projets (MESECOPS) ainsi que la plateforme de gestion des appels à projets (AAP), garantissant ainsi l'intégrité et la confidentialité des données stratégiques.

Enfin, le service informatique a poursuivi le suivi et la mise en œuvre des recommandations issues des audits informatiques successifs, y compris la mission de suivi des recommandations de l'Audit informatique 2024, consolidant ainsi les acquis et assurant la conformité aux meilleures pratiques en matière de gouvernance et de sécurité du système d'information de l'Agence.

En termes de perspectives, il s'agira de poursuivre le processus de transformation digitale de l'Agence, notamment par :

- le développement d'une stratégie digitale triennale alignée sur le nouveau plan stratégique quinquennal à venir de l'Agence et en cohérence avec les objectifs stratégiques de la CEDEAO ;
- la mise en œuvre effective de la plateforme de gestion des services informatiques suivant les bonnes pratiques ITIL 4 ;
- la poursuite de la mise en cohérence du système de stockage et de sauvegarde des données dans le Cloud pour améliorer sa flexibilité, sa sécurité et son évolutivité dans un environnement hybride ;
- la mise à jour du Plan de Continuité d'Activité et du Plan de Reprise d'Activité (PCA/PRA)
- la poursuite de la sécurisation du système d'information suivant la norme ISO/IEC 27001
- la mise à niveau du dispositif de visioconférence dans les salles de réunion ;
- la sécurisation de l'approvisionnement énergétique du NOC par l'installation d'une source alternative d'énergie basée sur le photovoltaïque ;
- la mise en œuvre des autres recommandations de l'audit IT 2024

1.6 Traitement des dossiers juridiques

La fonction principale du Service Juridique est de donner des avis juridiques au Directeur Exécutif ainsi qu'aux différents services de l'ARAA sur tous documents ou toutes questions nécessitant une analyse juridique. Il est aussi chargé de la rédaction, la revue juridique et la validation des conventions, contrats et tous autres documents établissant un lien juridique entre l'ARAA et ses différents partenaires.

Au cours de l'année 2025, tout comme les autres années, les principales réalisations sont :

- Avis juridiques donnés sur les conventions de subvention, Mémoires d'Entente entre la CEDEAO/ARAA et les partenaires et bailleurs de fonds ; (Annex)
- Revue et validation des contrats de prestations de services dans le cadre de la passation des marchés suivi des avis juridiques y relatifs ;
- Contribution à la revue et validation des textes de la Commission et des autres Institutions soumis aux réunions des instances décisionnelles de la CEDEAO à travers les retraites des juristes de la CEDEAO.
- Suivi auprès de la Direction des Affaires Juridiques de la Commission du processus de signature des Conventions de subvention entre l'ARAA et ses partenaires.
- Participation aux réunions du réseau juristes de la CEDEAO organisées par la Direction des Affaires Juridiques de la Commission sur les documents juridiques de la CEDEAO.
- Participation aux réunions de validation de différents documents juridiques de la CEDEAO.

Le service juridique de l'ARAA a contribué depuis 2025 à améliorer les délais de signature des conventions de subvention soumises à la signature du Président de la Commission, ce qui a permis de réduire sensiblement le délai d'attente de signature et la mise en œuvre diligente des conventions de subvention.

La revue et la validation diligente des contrats de prestations de services dans le cadre de la passation des marchés a permis la signature desdits contrats dans les meilleurs délais..

1.7 Gestion du personnel

Le personnel de l'ARAA est géré conformément au règlement du personnel de la CEDEAO. Les évaluations individuelles de 2025 ont été effectuées en 2026, de même que les accords de performance de 2026 sont réalisés et transmis à la Commission de la CEDEAO. En 2025, des mouvements substantiels ont eu lieu à savoir : (i) la fin du contrat du Directeur Exécutif par intérim, (ii) la confirmation au poste du Directeur exécutif du Chef Division des Opérations Techniques par intérim et la promotion du Chargé des Opérations de la Réserve au poste de Chef Division Réserve. Sur l'organigramme adopté en 2018, 10 postes sur 40 sont pourvus (soit 25%). Concernant le pooling administration et finances qui comprend l'ARAA, le PPDU, le Bureau du représentant résident, sur 26 postes, 9 ont été pourvus. Il convient de noter que la CEDEAO a entrepris des actions d'accélération des recrutements depuis 2023 à l'effet de pourvoir au maximum les organigrammes de ses Institutions. Certains postes sont en cours de recrutement tandis que certains postes critiques comme : (i) Chef Division des Opérations techniques, (ii) Chef Division Administration et Finances, (iii) Chargé de Plaidoyer & Communication et (iv) le Conseiller juridique sont vacants à compter du 15 avril 2026. Ces recrutements sont essentiels au regard de leur niveau stratégique fonctionnel de l'agence.

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes, l'ARAA fait recours à des consultants (plus de 80 personnes) prestataires variés entre 6 à 12 mois. Le renouvellement des contrats des consultants est assujéti à l'évaluation de leur performance de la période précédente.

1.8 Passation des marchés

Au cours de l'année 2025, l'unité Passation des marchés de l'ARAA a poursuivi l'exécution des activités d'acquisition de biens, travaux et services nécessaires au fonctionnement de l'Agence ainsi qu'à la mise en œuvre des projets et programmes qu'elle coordonne pour le compte de la Commission de la CEDEAO et de ses partenaires techniques et financiers. Les transactions ont été réalisées conformément au Code des marchés publics de la CEDEAO et, le cas échéant, aux directives applicables des partenaires (Banque Mondiale, Fonds Vert pour le Climat, AFD, AECID, BOAD, UNICEF, USAID, Fondation Bill et Melinda Gates, entre autres). Elles sont transcrites et validées à travers le module MM (Material Management) de l'ERP SAP.

Les acquisitions ont porté essentiellement sur : (i) les prestations intellectuelles (firmes et consultants individuels), (ii) les services récurrents et logistiques, (iii) l'équipement et l'aménagement des bureaux du nouveau siège de l'ARAA, ainsi que (iv) les biens et fournitures pour le fonctionnement courant de l'Agence. Le portefeuille 2025 se caractérise par une forte prédominance des prestations intellectuelles, liée notamment au renouvellement et au recrutement de consultants individuels constituant les Unités de Coordination des Projets (UCP).

a) État de mise en œuvre des activités de passation des marchés

Au 31 décembre 2025, le suivi mensuel du plan de passation des marchés fait état de 406 activités de passation de marchés enregistrées, tous projets et programmes confondus, portées par l'Agence. Sur ce total, 81 activités concernent directement le budget institutionnel de l'ARAA, soit environ 20 % du portefeuille global. Les autres activités sont réparties entre les différents projets (FSRP : 70 ; PPDU : 41 ; PRAOP3 : 22 ; REP.PERM : 20 ; PRISMA : 18 ; Fonds Vert : 13 ; STOCK/STOCK II : 17 ; et autres programmes). C'est le rappeler l'unité de passation des marchés assure également la gestion des opérations des marchés du PPDU (unité de préparation des projets) et du Bureau de la Représentante Permanente du Président de la Commission).

Le registre des contrats 2025 recense 80 contrats formalisés et 60 lettres d'engagement signées. Le tableau ci-dessous présente les différentes catégories de marchés passés au cours de l'année 2025, ainsi que leur nombre et leur montant.

b) Focus sur les activités institutionnelles de l'ARAA

Les 81 activités portées sur la ligne budgétaire ARAA concernent principalement le fonctionnement et l'équipement de l'Agence : aménagement et sécurisation des bureaux du siège (immeuble CRCB — quartier Atchanté à Lomé), renforcement du réseau informatique et de la cybersécurité, assurances maladie et voyage des consultants, entretien de la flotte automobile, production d'outils de communication, organisation des COPIL thématiques et du Comité d'Orientation Stratégique, ainsi que le renouvellement et le recrutement de consultants d'appui aux services de comptabilité, d'administration et de passation des marchés. L'évolution mensuelle du portefeuille institutionnel montre une progression régulière : 63 activités en janvier, 82 en mars, 48 en juin, 57 en septembre et 81 en décembre, ce qui traduit une activité soutenue tout au long de l'exercice.

Au 31 décembre 2025, 44 des 81 activités institutionnelles ARAA étaient déjà exécutées, achevées ou signées (54 %), 10 étaient en phase de contractualisation ou de signature (12 %), 8 étaient en évaluation ou en cours d'exécution (10 %), 7 étaient en attente ou en préparation (9 %) et 3 avaient été annulées (4 %). Ce taux d'exécution confirme la capacité opérationnelle de l'unité, tout en soulignant la nécessité d'accélérer le traitement des dossiers en cours afin d'améliorer le taux d'absorption budgétaire.

c). Enjeux et orientations stratégiques

Nécessité d'un système d'information intégré pour le suivi de la performance et la gestion des données

Le dispositif actuel de suivi repose sur un tableur Excel mensuel de suivi des activités complété par un registre distinct des contrats et un registre des lettres d'engagement. Cette fragmentation limite fortement la capacité de l'Agence à produire, en temps réel, des indicateurs consolidés de performance : nombre de marchés par catégorie et par projet, montants engagés par bailleur, délais moyens de passation par type de procédure, taux d'exécution, prévisibilité budgétaire, etc.

Il est donc impératif que l'ARAA se dote d'un système d'information intégré dédié à la passation des marchés et au suivi de la performance, interopérable avec l'ERP SAP (module MM) déjà en exploitation. Ce système devra permettre notamment :

- la production automatisée de tableaux de bord et d'indicateurs de performance par projet, par bailleur et par catégorie de marché ;
- la gestion centralisée d'un référentiel unique (codes projets, statuts, fournisseurs, consultants) pour éliminer les saisies redondantes et sécuriser la qualité des données ;
- L'intégration d'alertes automatiques sur les jalons contractuels (fin de contrat, échéances de livraison, délais d'exécution) ;
- la traçabilité complète des dossiers et l'archivage électronique pour les besoins d'audit interne, d'ISO 9001 et des revues des partenaires techniques et financiers ;
- L'interopérabilité avec les outils de gestion financière, de gestion documentaire et de reporting destinés aux bailleurs.

La mise en place d'un tel système constitue un levier déterminant pour fiabiliser les données, objectiver le pilotage et répondre aux exigences croissantes de redevabilité vis-à-vis des États membres de la CEDEAO et des partenaires financiers.

Besoin de règles et procédures spécifiques pour la sélection des consultants individuels composant les Unités de Coordination de Projet (UCP)

L'analyse des activités révèle que les prestations intellectuelles représentent 79 % des contrats formalisés (63 sur 80). Parmi ces prestations, la très grande majorité concerne des consultants individuels recrutés de manière pérenne pour constituer les Unités de Coordination des Projets (UCP) — coordonnateurs, experts thématiques, responsables administratifs et financiers, spécialistes de la passation des marchés, auditeurs internes, experts en sécurité alimentaire, en financement des risques, en gestion des connaissances, etc. Ces contrats, généralement d'une durée annuelle renouvelable, s'apparentent davantage à des postes de personnel de projet qu'à des missions de consultance ponctuelle.

Or, les procédures actuellement utilisées pour leur sélection sont, pour l'essentiel, celles applicables aux consultants individuels classiques (avis à manifestation d'intérêt, comparaison de CV, négociation), conçues pour des prestations de courte durée. Elles s'avèrent inadéquates à la nature particulière de ces emplois, car elles ne traitent pas correctement les enjeux spécifiques suivants :

- la continuité de service et les règles de renouvellement (clarification des durées cumulées, des conditions d'évaluation de performance conditionnant le renouvellement) ;
- la transparence et l'équité dans le recrutement compétitif initial (grilles d'évaluation, prévention des conflits d'intérêts, égalité d'accès régional entre les États membres de la CEDEAO) ;
- L'harmonisation des grilles de rémunération et des conditions contractuelles entre projets financés par des bailleurs différents, afin d'éviter des écarts difficilement justifiables au sein d'une même UCP ;
- la gestion des fins de contrat, des remplacements en cours de projet et des transitions entre phases de projets successifs ;

- L'articulation avec le Statut du personnel de l'ARAA et la politique RH de la CEDEAO,

Il est par conséquent recommandé d'élaborer et d'adopter un corpus spécifique de règles et procédures dédié à cette catégorie particulière de consultants individuels affectés aux UCP, distinct à la fois des règles applicables aux consultants ponctuels et du Statut du personnel régulier. Ce corpus devra définir des critères de sélection standardisés, des modalités d'évaluation des performances, une politique de rémunération harmonisée, ainsi que des procédures transparentes de renouvellement et de sortie, et de capitalisation des capacités pour le maintien de personnel performant au fil des projets.

Perspectives 2026

Pour consolider les acquis de 2025 et répondre aux enjeux identifiés, l'unité Passation des marchés de l'ARAA engagera en 2026 les actions prioritaires suivantes : (i) finaliser l'expression de besoins et la feuille de route pour l'acquisition d'un système d'information intégré de passation et de suivi de la performance ; (ii) soumettre à la Direction Exécutive et aux organes de gouvernance un projet de règles et procédures spécifiques à la sélection des consultants individuels des UCP ; (iii) poursuivre la certification ISO 9001 du processus de passation ; (iv) renforcer les capacités de l'équipe par des formations ciblées sur les directives des bailleurs et sur l'administration des contrats.

1.9 Processus de certification ISO

Demarré en 2020, le processus de certification est un long processus que l'ARAA a entamé avec l'appui du financement du projet stock. La fin dudit projet n'a pas permis la poursuite immédiate des activités à temps avec l'appui du consultant en charge d'accompagner l'ARAA dans le processus. C'est ainsi que dans le cadre du projet PRAOP 3, les activités restantes ont été reprises par le consultant. L'audit à blanc, qui est la dernière étape avant la certification, a été réalisée en décembre 2025. La certification ISO 9001 de l'ARAA devra intervenir au cours du premier semestre 2026.

En rappel, le projet stock a permis de disposer de manuel de procédures sur la certification ISO et la formation des agents de l'ARAA en charge de mener le processus de certification. Une équipe de la CEDEAO s'est rendue à Paris en France pour bénéficier d'une formation assurée par les experts de l'AFNOR. A la suite de cette formation, un planning de mise en œuvre du processus de certification de l'ARAA a été mis en place. C'est ainsi que l'ARAA a fait appel à un consultant pour l'accompagner dans le processus. L'assistance du consultant a couvert les sept (07) étapes décrites ci-dessous, dont les six (06) ont été réalisées. il ne reste donc plus que la dernière étape qui est la certification par un organisme international de certification.

Etapas réalisées :

- diagnostic et plan d'actions ;
- formation et sensibilisations ;
- mise en conformité de la documentation ;
- évaluation de la conformité du système ;
- audit de certification ;
- audit à blanc ;

Etape à réaliser :

- préparation de la certification

II- VOLET PROGRAMME

Les activités programmées au niveau de ce volet concernent : i) l'organisation des comités de pilotage des projets et programmes et du comité d'orientation de l'Agence, ii) la participation de l'Agence aux rencontres en lien avec son mandat, iii) l'élaboration des outils de gestion et de communication, et iv) la coordination des projets et programmes.

Les principales réalisations en lien avec ces activités sont déclinées ci-dessous :

2.1 Organisation des comités de pilotage des projets et du comité d'orientation de l'ARAA

Le Comité d'orientation de l'ARAA et celui de pilotage des projets/programmes des trois (03) OIG (CILSS-CEDEAO-UEMOA) ont été organisés du 25 avril au 2 mai 2025 et ont permis la validation des rapports d'activités 2024 ainsi que les programmes d'activités 2025. Ils ont également permis de renforcer la coordination et des synergies entre les projets. Les Comités de pilotage ont été tenus en hybride, et les projets ont été regroupés en neuf (05) thématiques pour une meilleure coordination et synergie entre les parties prenantes de mise en œuvre, afin d'assurer l'efficacité et l'efficacités des interventions sur le terrain dans les Etats Membres.

Les thématiques couvertes sont : (i) Amélioration de la production et de la productivité , (ii) Développement des ressources animales et halieutiques, (iii) Promotion des chaînes de valeur, du marché régional et de la compétitivité des produits agroalimentaires, (iv) Renforcement de la Résilience, de la sécurité et souveraineté alimentaires et nutritionnelles ;, (v) Mécanisme de financement, Gouvernance et pilotage de la politique agricole,.

Pour la mise en œuvre efficace des projets, plusieurs recommandations ont été formulées au cours de ces réunions des comités à l'endroit des gestionnaires des projets, des institutions et les bailleurs.

Tableau 2 : Etat de mise en œuvre des recommandations du comité d'orientation de avril 2025

Recommandations	Statut	Commentaires
A l'endroit de la CEDEAO		
1. Accélérer le processus de recrutement du Directeur Exécutif et du personnel restant de l'organigramme de l'ARAA	En cours	La commission a renforcé le personnel en pourvoyant six postes dans l'organigramme (Directeur Exécutif, chef de la division des réserve, responsable du programme de gestion des ressources naturelles, responsable du programme de sécurité alimentaire, comptable, assistant de secrétariat). Le processus de recrutement pour les autres postes vacants dans l'organigramme est en cours .
2. Faire une analyse des risques liés au retrait des pays de l'AES ;	Réalisé	La commission a procédé à une analyse générale de l'impact du retrait des pays membres de l'AES
3. Soumettre une note aux PTF concernant le personnel issus des trois pays qui se sont retirés de la CEDEAO dans le cadre de la	Réalisé	Une note a été soumise aux PTF. l'AFD et le DDC ont chacun donné un avis favorable pour la prise en charge, pendant six mois chacun, d'un cadre visant à

poursuite des projets et programmes		soutenir l'ARAA pendant la période de transition.
4. Elever l'ARAA au rang d'une institution ;	Non	Cette recommandation sera examinée lors de la révision de l'organigramme de l'ARAA
5. Repenser la communication de la CEDEAO à l'endroit des populations en prenant en compte toutes les interventions de la Commission et des institutions	En cours	La stratégie de communication et de visibilité a été adoptée afin de mieux structurer une communication beaucoup plus intégrée autour de la politique agricole régionale . Un correspondant en communication est en cour de recrutement dans chaque pays pour suivre la mise en œuvre des projets de l' ARAA afin de communiquer sur les actions visant à améliorer la visibilité de la CEDEAO dans différentes langues et dans tout type de média.
A l'endroit des PTFs		
6. Accompagner la CEDEAO dans le contexte actuel de retrait des trois pays (spécifiquement son incidence sur le personnel de l'ARAA) en vue d' assurer la continuité de la mise en œuvre des projets et programmes sous sa coordination ; 7. Accompagner la CEDEAO dans le redeploiement des experts travaillant sur le projets USAID vers d'autres projets	Réalisé e	l'AFD et le DDC ont chacun donné un avis favorable pour la prise en charge, pendant six mois chacun, d'un cadre visant à soutenir l'ARAA pendant la période de transition. La recommandation a été mise en œuvre.
A l'endroit de l'ARAA		
8. Elaborer un plan de contingence sur la viabilité institutionnelle de l'ARAA avec une proposition de mesures d'atténuation des différents risques ; 9. Intégrer toutes les contributions d'amélioration faites par les membres de comité en vue d'améliorer les documents techniques	En cours	- Des discussions sont en cours pour élaborer un plan d'urgence complet. - Cette recommandation a été mise en œuvre
10. Produire une note reflétant les bonnes pratiques de l' approche « faire-faire » de l'ARAA qui sous-	En cours	Dans le cadre du processus de certification de l'ARAA à ISO , des documents ont été produits dans ce sens

tend les résultats satisfaisants obtenus		La capitalisation sur le processus a été faite dans le cadre du projet PMAI
11. Accélérer les procédures de recrutement sous la responsabilité de l'ARAA	En cours	Cette recommandation a été mise en œuvre
12. Accélérer la révision de plan et stratégies de communication en cours en vue d'améliorer la communication sur les acquis des projets et programmes de l'Ecowap	En cours	la stratégies de communication et de visibilité a été adoptée pour mieux structurer au tour d'une communication beaucoup plus intégrée autour de la Politique agricole régionale (ECOWAP).

2.2 Organisation du comité technique de suivi des projets et programmes

Dans le cadre du pilotage des projets et programmes de l'ECOWAP, les réunions des Comités Techniques de Suivi (CTS) tenues en visioconférence et en présentielle du 26 novembre au 03 décembre 2025 à Abuja au Nigéria, ont permis d'analyser l'état de mise en œuvre de vingt et un (21) projets et programmes régionaux, de valider les rapports d'activités 2025 et d'approuver les Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) pour l'année 2026. La mise en œuvre de ces projets liés à l'ECOWAP présente des niveaux de performance très variables, caractérisés par des démarrages laborieux dus aux procédures administratives d'obtention des Avis de Non-Objection des partenaires financiers. Cependant, les projets arrivant à terme affichent des taux d'exécution supérieurs à 85 %. Malgré ces résultats, les acquis sont insuffisamment documentés pour orienter efficacement les politiques de développement, et la synergie entre les différentes interventions demeure timide. On observe par ailleurs une coordination sous-optimale entre les institutions régionales telles que le CILSS, le CORAF et l'UEMOA. La participation des Etats membres aux CTS se limite aux projets disposant des correspondants nationaux sous la responsabilité des ministères tutelle (agriculture, élevage, environnement). L'émagroissement de leur participations à tous les autres projets permettront de renforcer les contributions fondés sur les réalités de terrain. .. La mise en œuvre de ces projets reste aussi confrontée à des défis persistants tels que l'insécurité au Sahel et la fragmentation politique liée au retrait des pays de l'AES.

A la fin des comités, les principales recommandations sont :

- **Affirmation du Leadership et de la responsabilité de la CEDEAO dans la coordination des projets et programmes régionaux**

Le leadership de la CEDEAO s'impose sur les processus de conception et les méthodes de gestion des projets régionaux sous exécution des organisations régionales. Les organisations régionales doivent favoriser l'appropriation des projets donnant accès des documents projets à la DADR et à l'ARAA. Les acteurs de mise en œuvre des projets et programmes doivent veiller à l'implication des directions stratégiques de la Commission de la CEDEAO (Douanes, Commerce, Industrie, Statistiques, DADR, Libre Circulation, Union Douanière et Fiscalité) dès la conception et le début des activités et non seulement en fin de processus, afin de garantir la cohérence des politiques et la durabilité des actions.

L'implication plus accrue de la CEDEAO dans les cadres de coordination et de suivi de la mise en œuvre des projets portés par le CILSS est un défi dans une perspective de renforcement de la collaboration institutionnelle.

La CEDEAO à travers la DARD, est responsable de la définition des politiques et de la définition des lignes directrices, tandis que les agences (RAAF et RAHC) facilitent la gestion des projets et la mise en œuvre doit être assurée par les parties prenantes.

A l'avenir, la structuration des CTS devra se faire selon des thèmes afin d'assurer de favoriser une bonne coordination, une compréhension des présentations et d'en tirer le meilleur profit pour le secteur.

- **Amélioration de l'efficacité administrative et des procédures financières**

Les lourdeurs procédurales constituent des goulots qui freinent l'exécution des projets et impactent les performances tant opérationnelles que budgétaires. La CEDEAO et les partenaires financiers sont appelés à accélérer les formalisations administratives (telles que les délégations des signatures post-changements institutionnels) pour débloquer les activités, lever les blocages actuels sur les demandes d'Avis de Non-Objection (ANO) et les demandes de versement, et fluidifier l'ensemble des démarches administratives.

- **Développement des Synergies, Gestion des Connaissances et Plaidoyer Stratégique**

Le développement des synergies entre les projets et programmes reste un défi majeur à adresser en vue de favoriser une optimisation des investissements et le renforcement des impacts et la viabilité des réalisations sur les communautés et les Etats. Les aspects de synergies intègrent à la fois l'accès aux documentations, données, le partage des outils, la capitalisation et la diffusion des bonnes pratiques, etc., ainsi que la gestion des connaissances pour aider à la décision et à la mobilisation politique.

La synergie doit se faire à trois niveaux : à l'intérieur du secteur, avec des partenaires et avec les départements de la Commission de la CEDEAO.

Tous les systèmes, plateformes, sites web, les bases de données doivent être intégrés dans les REPAS ECOWAP.

- **Communication et visibilité des résultats des projets et programmes**

Les résultats produits devraient faire l'objet de communication renforcée et impactante par différents canaux pour sensibiliser les États membres et susciter leur engagement, en vue de mobiliser plus d'investissement en faveur des filières locales.

- **Processus d'actualisation de l'ECOWAP et analyse critique approches et méthodes**

La formulation de la nouvelle génération de l'ECOWAP constitue une opportunité cruciale pour réaliser une analyse critique des impacts réels des projets et programmes en vue d'un meilleur encadrement des processus de leur formulation et leur alignement sur les objectifs de la politique agricole régionale. Il s'agit d'adresser les faiblesses relevées dans la mise en œuvre des initiatives qui se caractérisent par leur similitude tant dans leurs approches d'intervention, leurs cibles, etc., qui interrogent sur leurs impacts réels au niveau des bénéficiaires.

La formulation de la nouvelle génération de l'ECOWAP constitue une opportunité cruciale pour réaliser une analyse critique des impacts réels des projets et programmes en vue d'un meilleur encadrement des processus de leur formulation et leur alignement sur les objectifs de la politique agricole régionale. Il s'agit d'adresser les faiblesses relevées dans la mise en œuvre des initiatives qui se caractérisent par leur similitude tant dans leurs approches d'intervention, leurs cibles, etc., qui interrogent sur leurs impacts réels au niveau des bénéficiaires.

Par ailleurs, les Comités techniques de suivi (CTS) des projets et programmes de l'ECOWAP ont formulé à l'endroit chaque thématique des recommandations spécifiques.

2.3 Participation à des rencontres de l'ECOWAP

Au cours de l'année 2025, l'ARAA a représenté la Commission ou contribué à l'organisation de plusieurs rencontres de dimensions nationales, régionales et internationales ainsi qu'à des réunions internes de la Commission

L'ARAA a pris une part active à l'atelier régional de lancement officiel de la Revue de l'ECOWAP 2025 tenu à Abidjan en Côte d'Ivoire, du 26 au 29 mai 2025, sous le parrainage de la Commissaire de la CEDEAO en charge des Affaires Economiques et de l'Agriculture. Cet atelier a permis d'expliquer aux différentes parties prenantes les grandes orientations et la démarche à suivre pour ladite revue.

Sur cette base, la CEDEAO et ses partenaires, notamment les pays, s'investiront en 2026 dans la révision et l'adoption des politiques, stratégies, plans et autres instruments de promotion et de gestion de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale. Ce qui devrait aboutir à un nouveau document de politique, celui de l'ECOWAP2035 pour la période 2026–2035, laquelle politique intégrera, de manière approfondie, la question centrale de l'optimisation des dispositifs institutionnels et des mécanismes de financement du secteur agricole afin d'en garantir la durabilité et l'impact.

Au niveau du dispositif de coordination et gouvernance de l'ECOWAP, en tant qu'Agence chargée d'assurer l'exécution technique des programmes et plans d'investissement régionaux concourant à

L'opérationnalisation de la Politique agricole de la CEDEAO, l'ARAA a contribué à l'organisation de plusieurs réunions : le RPCA, le PREGEC, le Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales de côte d'Ivoire, etc. Toutes ces participations ont permis à l'ARAA de partager ses expériences de mise en œuvre des projets de l'ECOWAP

2.4 Participation aux réunions et Ateliers internes de la CEDEAO

Au cours de l'année, les principales réalisations ont concerné la participation de l'ARAA à plusieurs rencontres

- La troisième réunion de la Réserve alimentaire à Abuja
- La session extraordinaire et ordinaire du CAF à Abuja ;
- Le conseil de ministres et au Sommet des chefs d'Etats et de gouvernement de la CEDEAO;
- Formation en leadership stratégique et en gestion destinée aux dirigeants à Lagos
- La capitalisation des bonnes pratiques du projet PATAE et la clôture du projet à Abidjan
- Participation à la réunion du Club du Sahel à Paris
- Plusieurs autres réunions techniques organisées dans le cadre des projets

2.5 Suivi , évaluation et communication

Au cours de l'année 2025, l'Agence a poursuivi le déploiement des outils de suivi-évaluation, la formation du personnel et des équipes des projets ainsi que le développement et la diffusion d'outils de communication et de visibilité.

En matière de suivi et d'évaluation, le programme d'activités et budget 2025 ainsi que les rapports et programmes trimestriels, semestriels et annuels ont été élaborés . Les rencontres de suivi trimestrielles ont été tenues et ont permis de faire l'état périodique des activités, l'organisation des missions de supervision au niveau du terrain, des évaluations des projets terrains, le renforcement des capacités des points focaux des projets, l'appui à la revue des cadres logiques des projets en cours de formulation

En 2025, 39 projets sur le terrain au total — dont 15 initiatives concernant les cantines scolaires et 24 projets visant à favoriser l'employabilité des jeunes — ont fait l'objet d'un suivi systématique. Leurs indicateurs de performance ont été régulièrement collectés, validés et mis à jour dans la base de données MESECOPS, ce qui a permis d'assurer un suivi en temps réel des progrès réalisés, d'améliorer la précision des données et de renforcer la prise de décision fondée sur des données factuelles

Au titre de renforcement de capacités, les efforts ont porté sur le développement de certains aspects du système MESECOPS (outils, gestion des risques et numérisation), ainsi que sur des formations visant à améliorer le suivi et l'évaluation des performances. Ces activités de renforcement des capacités ont été axées sur :

- **Numérisation des systèmes de planification, de suivi et d'évaluation :** L'évaluation technique du prototype de plateforme PM&E en ligne a permis de faire progresser les efforts en matière de suivi numérique, de gestion des données et de suivi des performances au sein des différents établissements. La plateforme actuelle de suivi et d'évaluation de l'ARAA (MESECOPS) a servi de prototype numérique pour le développement du nouveau système
- **Cadres et outils harmonisés de planification, de suivi et d'évaluation :** la mise au point et la validation du manuel de planification, de suivi et d'évaluation ont permis de renforcer l'harmonisation des processus de planification et d'établissement de rapports au sein des institutions de la CEDEAO
- **Meilleure intégration de la gestion des risques :** La validation du cadre de gestion des risques d'entreprise pour les agences et institutions de la CEDEAO a renforcé l'intégration

de l'évaluation des risques dans les processus de planification, de budgétisation et de suivi des performances.

- **Renforcement de la planification stratégique et de l'alignement budgétaire :** La participation aux réunions du Comité technique de planification stratégique et budgétaire ainsi qu'aux formations sur le Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) a permis d'améliorer la cohérence entre les objectifs stratégiques, la budgétisation et la gestion axée sur les résultats

Par ailleurs, la participation aux ateliers techniques, aux sessions de validation et aux réunions de comités susmentionnés a contribué à renforcer le cadre institutionnel de planification, de suivi et d'évaluation (PSE) au sein des institutions et agences de la CEDEAO. Cette participation a inclus notamment

- la retraite sur l'affinage des axes de la stratégie régionale de résilience pour l'Afrique de l'ouest à Abuja ;
- l'atelier technique sur la finalisation du manuel de planification, de suivi et d'évaluation, en mars, à Abuja
- la validation du manuel de planification, de suivi et d'évaluation pour les institutions et agences de la CEDEAO, avril, État du Niger, Nigeria
- Comité technique de planification stratégique et budgétaire, mai, Abuja
- la réunion d'examen technique d'un prototype de plateforme web de planification, de suivi et d'évaluation pour les institutions de la CEDEAO, juillet, Abuja
- la validation du rapport d'évaluation externe à mi-parcours du Cadre stratégique communautaire et du rapport annuel de performance communautaire 2025, Abuja, novembre

La participation à ces processus a renforcé les capacités techniques en matière de gestion axée sur les résultats, de planification des dépenses, de suivi des performances et de mécanismes de responsabilisation.

Dans leur ensemble, ces activités ont contribué à renforcer la cohérence, la responsabilité et l'efficacité des systèmes de planification, de budgétisation, de gestion des risques et de suivi de la CEDEAO, favorisant ainsi une prise de décision davantage axée sur les résultats et fondée sur des données factuelles.

En ce qui concerne la Communication et la Visibilité des actions, elle reste un des piliers majeurs du système de gouvernance, de gestion et d'exécution du mandat de l'ARAA . S'il est vrai qu'en 2025 l'ARAA a poursuivi ses efforts de communications et de visibilité dans les grands axes du Plan d'action et budget annuel (PTBA 2025) à savoir (i) poursuivre le déploiement du dispositif institutionnel de communication et le renforcement de la réputation et de la visibilité de l'ARAA, (ii) appuyer et coordonner/superviser la Communication/visibilité des projets et programmes régionaux de l'ARAA, (iii) promouvoir la communication/visibilité des projets de terrain financés par l'ARAA, (iv) développer des actions de synergie avec les responsables de communication des institutions partenaires et (v) animer le site web et les réseaux sociaux avec du contenu pertinent et régulier, il est bon de porter une attention particulière sur les actions et acquis ci-dessous

- **Communication grand public aux événements régionaux**

La participation de la CEDEAO au Salon de l'agriculture et des ressources animales (SARA), Abidjan 2025 fut l'événement le plus emblématique de l'année en matière de communication/visibilité avec une page web dédiée <https://sara2025.araa.org/site/>. Les supports utilisés sont notamment l'animation d'un stand d'exposition avec des documents d'information et de communication, des fiches de capitalisation, bulletins d'information, rapports et publications techniques, kakémonos, visuels, posters et banderoles, l'organisation, tenues et animation de panels thématiques variés sur les différentes thématiques de l'ECOWAP en ligne et en présentiel, la

participation et l'animation de plateaux télévisés, des conférences de presse avec les médias, productions et diffusions de capsules vidéo, etc. Cette interaction avec les milliers de visiteurs (élèves, étudiants, professionnels, chercheurs, décideurs politiques, femmes, organisations de producteurs, acteurs du secteur privé et de la société civile, etc.) a permis non seulement de communiquer sur ce que fait la CEDEAO en matière d'agriculture et d'alimentation, mais également de célébrer le vingtième anniversaire de la Politique agricole et de lancer la révision l'ECOWAP pour la prochaine décennie (2025-2035).

Il y a eu par ailleurs, l'atelier régional de capitalisation et de partage des acquis et leçons apprises du Programme Agroécologie de l'Afrique de l'Ouest qui a connu la participation de plus d'une centaine de parties prenantes. Plusieurs communications, fiches techniques thématiques de capitalisation, notes aux décideurs, guide de bonnes pratiques, posters et kakémonos, capsules vidéos, etc. ont permis d'animer cet événement de partage d'expériences et de bonnes pratiques et de poser les pierres de la suite du processus de la transition agroécologique dans la région.

On notera également avec intérêt, l'atelier régional d'Accra de septembre qui a permis de partager les acquis et les leçons apprises de la phase 1 du programme d'appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest (Pacabao1). Ce partage s'est également fait à travers des communications, des fiches de capitalisations, des catalogues de bonnes pratiques et des capsules vidéos. Cette démarche a ainsi permis de mieux comprendre l'approche qui est en train d'être utilisée dans la phase 2 du Programme (Pacabao2).

Le même type événementiel a été réédité avec la clôture du Système Régional Innovant de Contrôle des Mouches des Fruits en Afrique de l'Ouest (Syrimao).

- **Renforcement de la communication numérique/digitale et documentation des cas de succès à travers des capsules-vidéos**

Pour l'année 2025 près d'une vingtaine de capsules vidéos ont été produites pour documenter les succès enregistrés dans plusieurs thématiques de la Politique agricole régionale. Il s'agit notamment de :

- 1 capsule vidéo sur la promotion de modèles d'alimentation scolaire intégrés en Afrique de l'Ouest,
- 12 capsules vidéos réalisées à l'occasion du SARA 2025,
- 1 capsule vidéo sur la capitalisation des acquis et les leçons apprises du programme agroécologie,
- 1 capsule vidéos sur l'intervention de la RRSA en Sierra Leone.
- 1 capsule vidéo de lancement de la phase 2 du Pacabao,
- 1 capsule vidéo sur le renforcement de capacité des acteurs sur les produits de lutte contre les mouches des fruits (Projet Syrimao).

- **Développement et validation d'une stratégie de communication intégrée**

Au cours de 2025, l'ARAA a poursuivi et conclu avec succès la révision de ses documents de stratégies de communication et de visibilité pour les structurer au tour d'une communication beaucoup plus intégrée autour de la Politique agricole régionale (ECOWAP). Cette démarche a permis aux différentes parties prenantes de s'accorder sur (i) un document de stratégie de communication globale, (ii) un document de stratégie de communication digitale, (iii) un document de stratégie de gestion des connaissances et (iv) un plan triennal de communication.

La mise en œuvre de ces stratégies en 2026 facilitera une meilleure contribution, des directions de la Commission de la CEDEAO parties prenantes à l'ECOWAP, à la communication/visibilité et un meilleur alignement des actions de communication autour de l'approche thématique de la mise en œuvre de l'ECOWAP.

- **Capitalisation et communication sur les acquis des projets finissant**

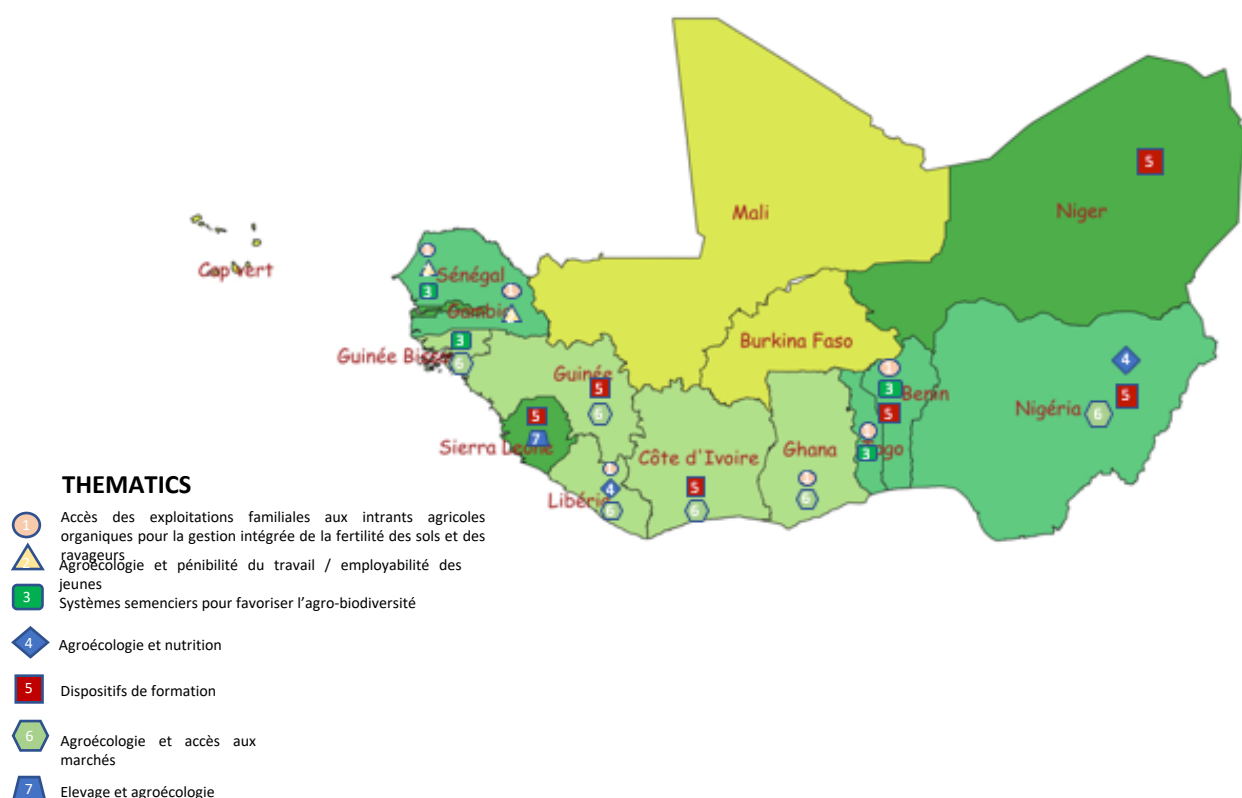
La communication de l'ARAA a également joué un rôle majeur dans la capitalisation et la communication sur les acquis des projets finissant. Il s'agit notamment de ceux du Programme Agroécologie de la CEDEAO (PAE), de la phase 1 du Programme d'appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO) et du Système Régional Innovant de Contrôle des Mouches des Fruits en Afrique de l'Ouest (Syrimao). Les outils utilisés ont été, entre autres, des notes d'information, notes de capitalisation, notes aux décideurs, fiches techniques, bulletins d'informations, capsules vidéos, posters, etc.

On retiendra pour 2025, un ancrage et une systématisation de la communication digitale dans toutes les actions de communication. Les contenus numériques (site web, Facebook, twitter, LinkedIn, YouTube, etc.) sont promus pour répondre à la demande des bénéficiaires et des partenaires de l'ARAA en plus de toucher plus de cibles dans la diffusion des messages. Les contenus numériques constituent en effet une alternative à l'insuffisance des ressources humaines et financières. Il en est de même pour la confirmation et l'institutionnalisation d'une communication plus intégrée autour de la Politique agricole régionale (ECOWAP).

2.6 Processus d'appels à propositions de l'ARAA

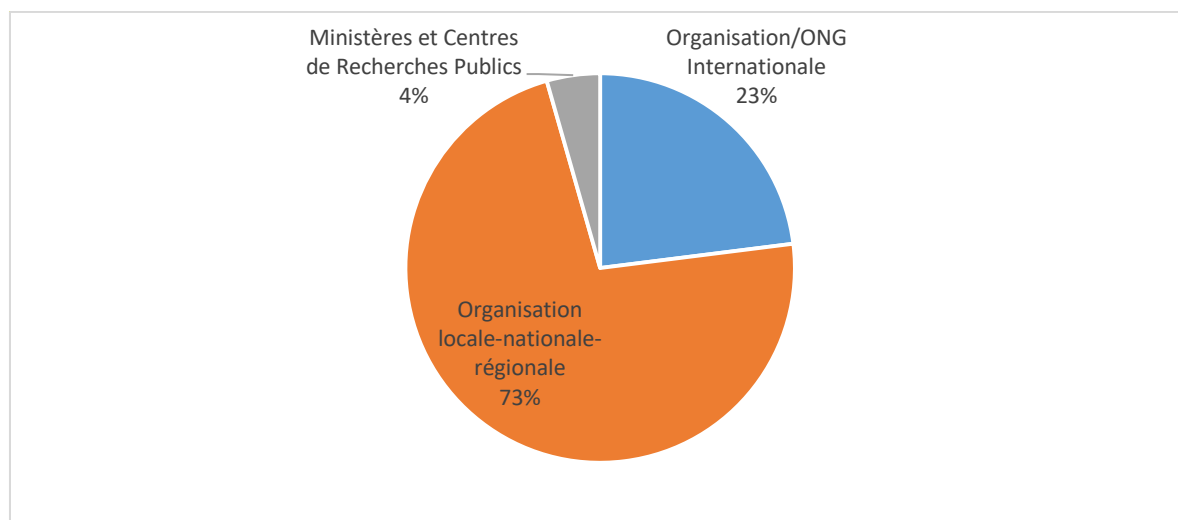
En 2025, le coût total des initiatives ou projets regional s'élève à environ 1,400,182,838 dollars dont une subvention de 1,239,560,000 dollars de la part des partenaires financiers (AFD, Coopération espagnole, Coopération suisse, Union Européenne) et de la CEDEAO et un cofinancement de 160,622,838 dollars des porteurs de projets. (Annex 1). Par ailleurs, vingt projets de terrain relevant du programme Desira+ ont été sélectionnés dans trois domaines thématiques au sein des États membres de la CEDEAO. La mise en œuvre de ces projets devrait débuter en 2026 et contribuer de manière significative à faire progresser l'innovation, la durabilité et la résilience dans le secteur agricole. Le processus de sélection a veillé à l'alignement sur les priorités régionales, en mettant l'accent sur la promotion d'une agriculture intelligente face au climat, le renforcement des chaînes de valeur et l'amélioration des moyens de subsistance des bénéficiaires ciblés. Une fois opérationnels, ces projets serviront de moteurs clés pour la généralisation des meilleures pratiques et la génération d'un impact mesurable tant au niveau national que régional.

Figure 1 : Répartition des subventions des AP par pays



Sur l'ensemble des appels à propositions, le secteur privé, des organisations et des associations locales, nationales et régionales, occupent plus de 70% en termes d'effectifs des porteurs bénéficiaires, suivies des ONG internationales (23%). Les ministères et les centres de recherches publics occupent 4%. Le poids faible du public semble cohérent car l'appel a pour objectif de plus capitaliser les bonnes pratiques des autres acteurs que celles du public, afin de contribuer à l'amélioration des politiques publiques agricoles.

Figure 2 : Répartition des projets selon le statut des porteurs

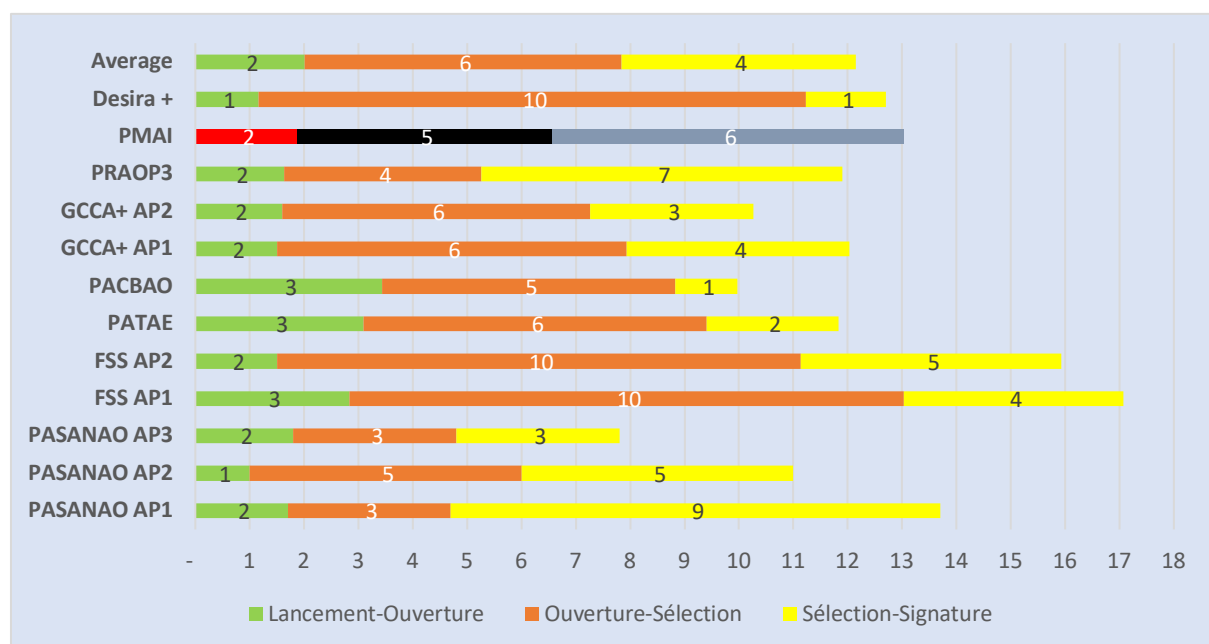


En 2025, l'ARAA a lancé son douzième appel à propositions de projets dans le domaine de la production et de la productivité agricoles, dans le cadre de la transition vers l'agroécologie. Cet appel a abouti à la sélection de 20 projets, qui devraient renforcer la résilience des exploitations familiales, promouvoir des systèmes de production durables et garantir la sécurité alimentaire, tout en préservant les ressources naturelles. Bien que ce nombre (20 projets sélectionnés) ne représente qu'environ 7,2 % du nombre total de candidatures (277), le nombre d'initiatives innovantes contribuant à l'amélioration des pratiques agricoles, à l'adoption de solutions agroécologiques et à l'augmentation durable des rendements dans les projets sélectionnés représente près de 54 % du potentiel des candidats. Cela signifie que la sélection a ciblé les projets ayant démontré une capacité à améliorer les pratiques agricoles supérieure à celle des projets non sélectionnés.

Sur les dix (10) premiers appels à propositions, il a fallu en moyenne plus d'un an (12 mois) à l'ARAA entre le lancement de l'appel et la signature des accords. Cela s'explique par les procédures internes de la CEDEAO (retard dans l'examen des accords par le service juridique à Abuja, absence de délégation pour la validation et la signature des accords, insuffisance des ressources humaines internes pour les évaluations, absence d'automatisation des procédures d'appel). Les porteurs de projets ont jugé le temps suffisamment long ont jugé ce délai suffisamment long, mais ont apprécié la qualité du processus en raison de sa transparence. Afin d'améliorer la performance de la mise en œuvre des appels à propositions, il a été décidé de fixer un délai maximal de 6 à 8 mois.

Au lieu de 12 mois par dossier, le projet DESIRA+, grâce à l'externalisation des évaluations ainsi qu'à l'informatisation du processus (troisième expérience après le PMAI), à la validation des accords par les services juridiques de l'ARAA et à la gestion rigoureuse des accords par le président de la Commission, a permis de respecter le délai de 8 mois défini dans le plan stratégique de l'ARAA. Les délais de mise en œuvre des 12 AP du lancement à la signature des conventions se présentent dans la figure 3.

Figure 3: Délais de mise en œuvre des 12 AP du lancement à la signature des conventions



2.7 Coordination des projets et programmes

En 2025, l'ARAA a assuré la coordination ou la gestion fiduciaire de 13 projets et programmes régionaux et mis en œuvre par les Directions du département (ARAA, DADR, CRSA).

L'ensemble des projets et programmes et initiatives concourt à l'atteinte des résultats des quatre (04) objectifs spécifiques du cadre d'orientation stratégique de l'ECOWAP 2025 mais également aux objectifs stratégiques 4x4 de la Commission 2022-2026 notamment l'objectif stratégique 4 (Développement inclusif et durable).

Les projets et programmes sont cofinancés par la CEDEAO ainsi que l'ensemble des bailleurs ci-dessous :

Figure 4 : Liste des principaux bailleurs des projets sous la coordination de l'ARAA

UE	AFD	AECID	DDC	UNEP/NEPAD
Coopération Suède	Coopération allemande	FAO	BAD	FA-BOAD
	FIDA	BM	FVC	

Si l'on considère le coût global des projets, c'est-à-dire le régional plus les accords avec les pays comme le cas des projets Banque Mondiale (FSRP, PRAPS) et du FIDA (PRIMA), le coût global du portefeuille est de 1,95 milliards USD (99% de fonds externes et 1% fonds internes). Cependant, si l'on considère le volet régional, le portefeuille s'établit à près de 300 millions d'euros dont les fonds propres représentent 7%.

Figure 5 : Évolution du coût du portefeuille 2013-2023

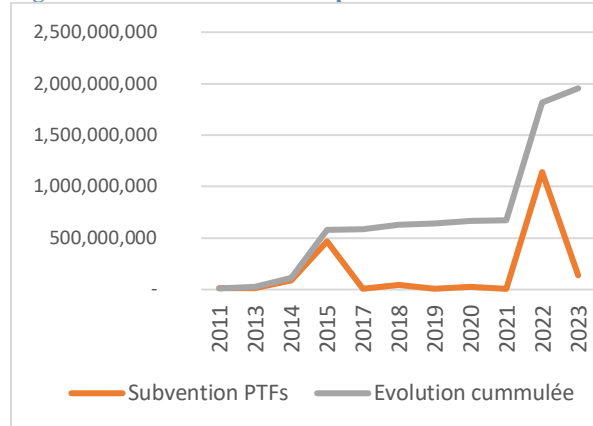
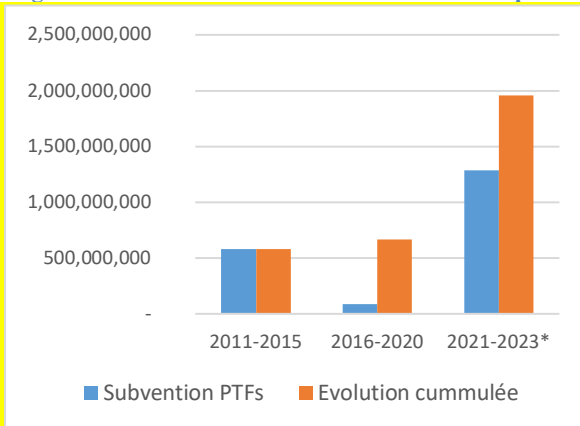
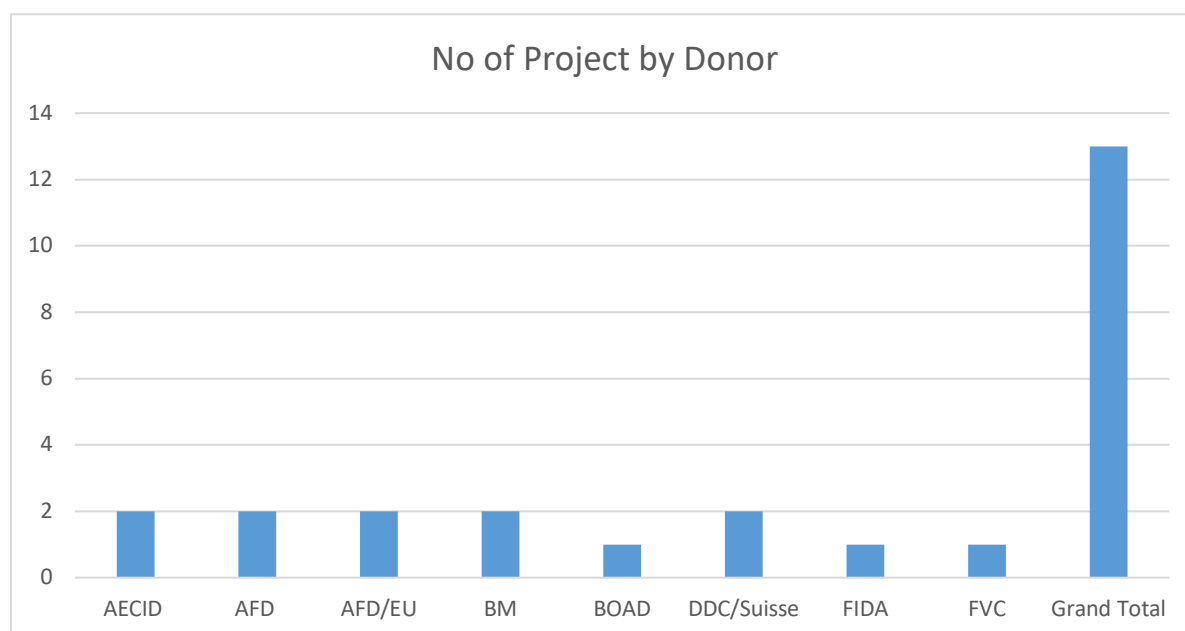


Figure 6 : Évolution du coût selon les tranches de période



L'évolution de la mobilisation des ressources externes montre un pic en 2015 et en 2022. Le pic de 2015 s'explique par le PRAP1 de la Banque Mondiale et le pic de 2022 par le PRAPS 2 et le FSRP de la Banque Mondiale et le PRIMA du FIDA.

Figure 7 Nombre de projet par Donor



2.7.1 OS1. « Contribuer à accroître la productivité et la production agro-sylvo-pastorale et halieutique via des systèmes de production diversifiés et durables, et à réduire les pertes post production »

L'analyse de la production globale sur les dix dernières années du secteur montre une tendance baissière du taux de la croissance de la valeur ajoutée du secteur agricole. Elle s'établit à moins de 3% en 2023 alors que les chefs d'Etat à Maputo avait fixé une cible d'au moins 6%. Le secteur reste soumis aux effets néfastes des changements climatiques ainsi que le faible niveau d'investissements conséquents dans le secteur.

L'indicateur affiche des fluctuations importantes entre 2013 et 2024, avec un pic en 2014 (5,0) et une baisse jusqu'à son niveau le plus bas en 2023 (1,6). Bien que des périodes de reprise aient été observées — notamment en 2016-2017 et en 2022 —, les performances globales restent instables. Cette volatilité suggère une sensibilité aux chocs externes et aux contraintes structurelles. Bien qu'un léger rebond ait été enregistré en 2024 (2,6), des progrès durables et résilients restent à

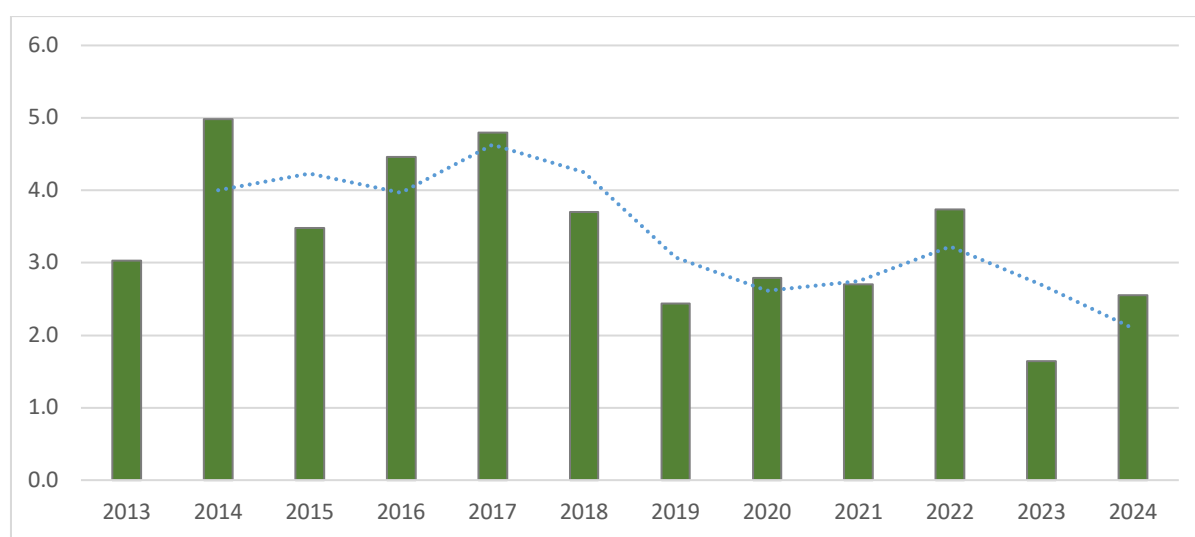
réaliser. La figure 1 montre l'évolution de la croissance de la valeur ajoutée agricole entre 2013 et 2024

En vue de contribuer à améliorer le niveau de croissance du secteur, plusieurs projets et programmes sont élaborés et mis en œuvre sous la coordination de l'ARAA.

Il s'agit du :

- Le programme agroécologie en Afrique de l'Ouest;
- Projet régional de promotion de l'Agriculture intelligente face au climat en Afrique de l'Ouest;
- Projet de Renforcement des capacités institutionnelles de la CEDEAO et des États membres à l'accès au financement climatique pour soutenir la mise en œuvre des priorités sectorielles agricoles de la stratégie régionale climat (FVC readiness);
- Projet régional d'appui au pastoralisme au sahel (PRAPS).

Figure 8: Evolution de la croissance de la valeur ajoutée agricole entre 2013 et 2024



Source : A partir de la Base de données du ReSAKSS, 2025

2.7.1.1 - Programme agroécologie en Afrique de l'Ouest

Le Programme Agroécologie en Afrique de l'Ouest (PAE) a pour objectif d'accompagner les exploitations familiales vers une transition agroécologique leur permettant de concilier performances économiques, sécurité alimentaire, préservation de l'environnement et santé des populations en favorisant l'émergence, l'adoption et la diffusion de pratiques écologiquement intensives mais aussi des modes de gestion et d'organisation favorisant cette adoption. Il couvre les 15 pays membres de la CEDEAO et est mise en œuvre de 2018 à 2025 avec un budget global de 15,750 millions d'Euros. Les principaux bailleurs de fonds sont : l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Union Européenne (EU). Après 7 ans de mise en œuvre, les principales réalisations au 14 mars 2025 sont :

- Réalisation de l'évaluation et capitalisation des 15 projets de terrain qui ont développé et promu plusieurs bonnes pratiques agroécologiques et formé et productrices dont 30% de femmes et jeunes. Un guide de capitalisation des livrables de l'évaluation sont disponibles sur le site web de l'ARAA
- Formation de 72 000 personnes sur les pratiques agroécologiques
- Accompagnement de 4238 femmes et jeunes dans la concrétisation de leurs micro-projets agroécologiques ;

- 64% des surfaces couvertes en pratiques agroécologiques dans les exploitations bénéficiaires ;
- Formation de 500 agents de vulgarisation sur le conseil en agroécologie ;
- Formation de 400 formateurs en ingénierie pédagogique et de formation sur l'agroécologie
- Augmentation des rendements de céréales (maïs, sorgho, riz) de 20% à 300% et de ceux du manioc et de l'igname (300% à 400%) dans certaines localités bénéficiaires ;
- Diverses technologies agroécologiques promues ou codéveloppées entre chercheurs et bénéficiaires notamment : engrais vert et techniques de compostage pour la fumure organique et la vie du sol ;
- Riziculture intégrée à la pisciculture
- Fabrication de biopesticides contre les maladies des plantes et les bioagresseurs ;
- Divers matériels, équipements, infrastructures de production, d'analyse et de transformation pour l'agroécologie mis à disposition des bénéficiaires : kit charrette asine, Kit analyse de sol, équipement de séchage, torréfaction et de séchage de fève de cacao ; sites de démonstration, poulailler, porcherie, bergerie, étable, étangs piscicoles, unité de production de biogaz, apiculture, etc.
- Réalisation de l'évaluation finale et capitalisation transversale du Programme à travers sept thématiques. L'ensemble des livrables par thématique est disponible sur le site web de l'ARAA.
- Equipement et divers appuis de 13 centres de formation qui ont formé et d'un MOOC Agroécologie en construction ;
- Elaboration de stratégies nationales d'agroécologie dans plusieurs pays membres de la CEDEAO et de l'AES : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée Bissau, Nigeria, Sénégal, Togo ;
- Mise en place ou appui de cadres de concertation nationaux sur l'agroécologie : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Nigeria, Mali, Sénégal, Togo
- Organisation d'un atelier régional de clôture et partage/diffusion des produits de capitalisation du programme à Abidjan en Côte d'Ivoire ayant plus de 200 participants ;
- Audits et clôture du programme



Image 1 : Bassins pour le système intégré riz-poisson au centre de formation TAVTC au Libéria



Image 2 : Récolte du manioc dans un champ école paysan du partenariat de Côte d'Ivoire – rendement obtenu de 57,6 t/ha (association et rotations culturales imbriquées avec la jachère de courte durée de *Mucuna* et *Cajanus* (plantes fertilisantes))

2.7.1.2 Programme DésIRA+ en Afrique de l'Ouest

Le projet DésIRA+ en Afrique de l'Ouest, mis en œuvre par la CEDEAO à travers l'ARAA avec l'appui de l'Union européenne et de l'AFD s'inscrit dans la continuité du PAE. Il vise à améliorer durablement la production et la productivité agricoles en accompagnant la transition agroécologique. Il contribue notamment au renforcement de la résilience des exploitations familiales, à la durabilité des systèmes de production et à la sécurité alimentaire, tout en préservant les ressources naturelles.

Après une année 2024 essentiellement consacrée à la préparation, l'année 2025 marque une étape clé de structuration opérationnelle et de lancement des dynamiques régionales. Les efforts se sont concentrés sur la mise en place des dispositifs de gouvernance, des outils de gestion et des cadres techniques nécessaires à l'amélioration des performances agricoles dans la région.

Sur le plan institutionnel, des avancées importantes ont été réalisées avec l'élaboration et la validation du manuel de procédures administratives, financières et de passation de marchés, ainsi que le développement d'outils de suivi, de gestion budgétaire et de rapportage. Ces éléments constituent des leviers essentiels pour assurer une mise en œuvre efficace et orientée vers les résultats en matière de productivité agricole.

L'année 2025 a également été marquée par le lancement d'un appel à projets régional d'envergure, ayant mobilisé fortement les acteurs du secteur agricole avec 277 propositions reçues. Ce processus, toujours en cours fin 2025, permettra de sélectionner des initiatives innovantes contribuant à l'amélioration des pratiques agricoles, à l'adoption de solutions agroécologiques et à l'augmentation durable des rendements. Par ailleurs, des partenariats structurants ont été engagés avec des organisations régionales clés, notamment dans le domaine du conseil agricole et de la formation, afin de renforcer les capacités des producteurs et de favoriser la diffusion de pratiques améliorées.

Le développement d'un MOOC régional sur l'agroécologie s'inscrit également dans cette dynamique de renforcement des compétences et de modernisation des systèmes de production.

Malgré des retards liés à des contraintes institutionnelles et procédurales, notamment dans le recrutement de l'unité de coordination et la contractualisation avec certains partenaires, les bases opérationnelles du projet sont désormais solidement établies. Sur le plan financier, les engagements progressent, traduisant une montée en puissance progressive du projet, bien que les dépenses effectives restent encore limitées à ce stade. Ainsi, l'année 2025 a permis de poser les fondations nécessaires à une amélioration durable de la production et de la productivité agricoles en Afrique de l'Ouest. Le démarrage effectif des activités de terrain prévu en 2026 devrait permettre de concrétiser ces acquis, avec des impacts attendus sur l'adoption de pratiques agroécologiques, l'augmentation des rendements et le renforcement de la sécurité alimentaire

2.7.1.3 Projet régional de promotion de l'Agriculture intelligente face au climat en Afrique de l'Ouest

Le projet régional de promotion de l'agriculture intelligente face au climat en Afrique de l'Ouest - AIC a pour objectif de réduire la vulnérabilité des agriculteurs et des éleveurs à l'augmentation des risques climatiques. Il intervient au Bénin, Burkina Faso, Ghana, Niger et Togo avec un budget global de 14 millions de dollars. Initialement prévu pour une durée de trois (03), le projet AIC-BOAD est phase de prolongation. Ledit projet est financé par le Fonds d'adaptation et la BOAD en est l'agence régionale de mise en œuvre. Les principales réalisations en 2025 sont ::

- la réception complète des CCE (certificats de conformité environnementale) en vue de la levée totale des conditions suspensives ;
- la complétude de tous les risques environnementaux résiduels et la levée des conditions suspensives ; d'ailleurs, celles-ci ont été levées par la BOAD en date du 06 août 2025 ;
- la sélection de douze (12) ONG locales qui seront chargées de la mise en œuvre des vingt-cinq (25) sous-projets Pour mémoire, les sites des sous-projets couvrent une superficie totale de 3636 ha regroupant 9179 (2 754 femmes) producteurs ;
- la mise en place de communauté de pratiques AIC-BOAD dont le principal défi sera l'opérationnalisation d'un cadre régulier d'échanges et de partage d'expériences et de consultation sur l'adaptation aux changements climatiques en agriculture entre les régions (planche de photos 1)
- la réalisation de deux (02) vidéos pour les besoins de la communication ;
- la participation à la rédaction du chapitre 3 du rapport sur les perspectives économiques de la CEDEAO (Edition 2025).



Planche de photos 1 : Atelier de mise en place de communauté de pratiques AIC-BOAD et visites d'échanges entre pairs sur deux (02) : un centre de recherche à Agbodrafo, au Togo, où des technologies aquacoles intelligentes face au climat sont développées et testées d'une part et d'autre part, le Parc technologique de Davié, au Togo, qui présente des innovations et des pratiques agricoles résilientes face au climat

2.7.1.4 Projet de renforcement des capacités institutionnelles de la CEDEAO et des États membres à l'accès au financement climatique pour soutenir la mise en œuvre des priorités sectorielles agricoles de la stratégie régionale climat

Le Projet de Renforcement des capacités institutionnelles de la CEDEAO et des États membres à l'accès au financement climatique pour soutenir la mise en œuvre des priorités sectorielles agricoles de la stratégie régionale climat (FVC readiness) a pour objectif de faciliter la mobilisation des ressources climatiques pour financer les actions agricoles prioritaires d'atténuation et d'adaptation de la Stratégie Régionale Climat par le renforcement des capacités techniques et institutionnelles de la commission et des États membres, à formuler des projets climatiques et à rendre les politiques agricoles régionales résilientes au climat. Il intervient dans 11 États membres de la CEDEAO (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo) de 2023 à 2025 avec un budget global de 1 451 000 USD. Les principaux bailleurs de fonds sont : le Fonds Vert pour le Climat et l'UNOPS. Après 2 ans de mise en œuvre, les principales réalisations du projet en 2025 sont :

- L'élaboration et la validation d'un portefeuille de trois notes conceptuelles climatique sur le secteur agrosylvo pastorale et halieutique de la région, représentant un financement potentiel de plus de 250 millions de dollars est développé,
 - Projet sur l'initiative en faveur d'une agriculture adaptée au climat en Afrique de l'Ouest (WAICSA), (\$130 millions)
 - Projet visant à renforcer la résilience des systèmes agropastoraux en Afrique de l'Ouest (ERAF-AO). (\$ 80million)
 - Projet visant à généraliser les solutions intelligentes face au climat pour des systèmes agroalimentaires résilients et productifs en Afrique de l'Ouest (60 millions)
- Le développement d'un Système de gestion environnementale et sociale (SGES) sensible au climat et au genre de l'ARAA
- L'e rapport d'évaluation analytique sur les risques climatiques liés au genre dans le secteur agricole a été élaboré
- Un pool d'experts régionaux en finance climatique a été mis en place et peut être mobilisés autant que nécessaire pour répondre aux demandes spécifiques des États membres,
- Plus de 500 cadres et experts du secteur de l'agriculture de la région sont formés à l'élaboration de projets climats et à l'accès à la finance climat,
- Soutien à l'accréditation de la BIDC auprès du Fonds vert pour le climat élargissant la base des entités d'accès direct de la région afin de faciliter à la banque la mobilisation de 250 millions de dollars par projet
- Quatre (4) rapports d'analyse budgétaire sensibles au climat ont été produits respectivement pour le Togo, le Bénin, le Nigéria et la Côte d'Ivoire afin d'éclairer la planification future des investissements et l'alignement budgétaire sur les objectifs de développement compatibles avec le climat.

Développement et validation du système de gestion environnementale et sociale (SGES) de l'ARAA, sensible au climat et au genre

Avec le soutien du projet readiness FVC, l'ARAA a mis en place un cadre de procédures de gestion environnementale et sociale sensible au climat et à l'égalité des sexes. Ce cadre vise à identifier, évaluer et atténuer les risques environnementaux et sociaux associés aux projets de l'ARAA. Sa mise en œuvre a pour objectif d'intégrer la durabilité, la conformité réglementaire et la gestion des risques à ses projets agricoles. Ce cadre minimise les impacts négatifs, gère les réclamations et promeut des pratiques inclusives (égalité des sexes, climat), tout en renforçant la crédibilité de l'Agence et sa capacité à mobiliser des financements internationaux pour atteindre les Objectifs de développement durable..



Image 1 : Atelier de formation des cadres sur l'accès à la Finance climat du projet du 29 au 31 juillet à Dakar



Image 2 : Vue du bureau de l'atelier de validation du portefeuille de projet climat 08 au 10 octobre à Cotonou



Image 3 : Atelier de validation national du rapport d'analyse du budget sensible au sensible au Climat, Abuja , Nigeria, 4 au 5 décembre 2025



Image 4 : Atelier regional de validation du SGES , 12 et 13 mars à Aného au Togo

2.7.1.5 Projet régional d'appui au pastoralisme au sahel (PRAPS)

Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel - Phase 2 (PRAPS-2) a pour objectif de renforcer la résilience des pasteurs et des agropasteurs dans certaines zones ciblées de la région du Sahel. Il s'agira à travers ce projet régional de poursuivre la dynamique du PRAPS-1 pour contribuer à renforcer la durabilité des investissements, mettre à l'échelle certaines activités « transformatrices » et accroître les actions visant à renforcer l'autonomie des femmes et des jeunes des populations pastorales. Il couvre six pays sahéliens qui sont : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad. Il s'exécute de 2022 à 2027 avec un budget global de 467 millions de Dollars. Le principal bailleur de fonds est la Banque mondiale. Après 3 ans de mise en œuvre, les principales réalisations sont :

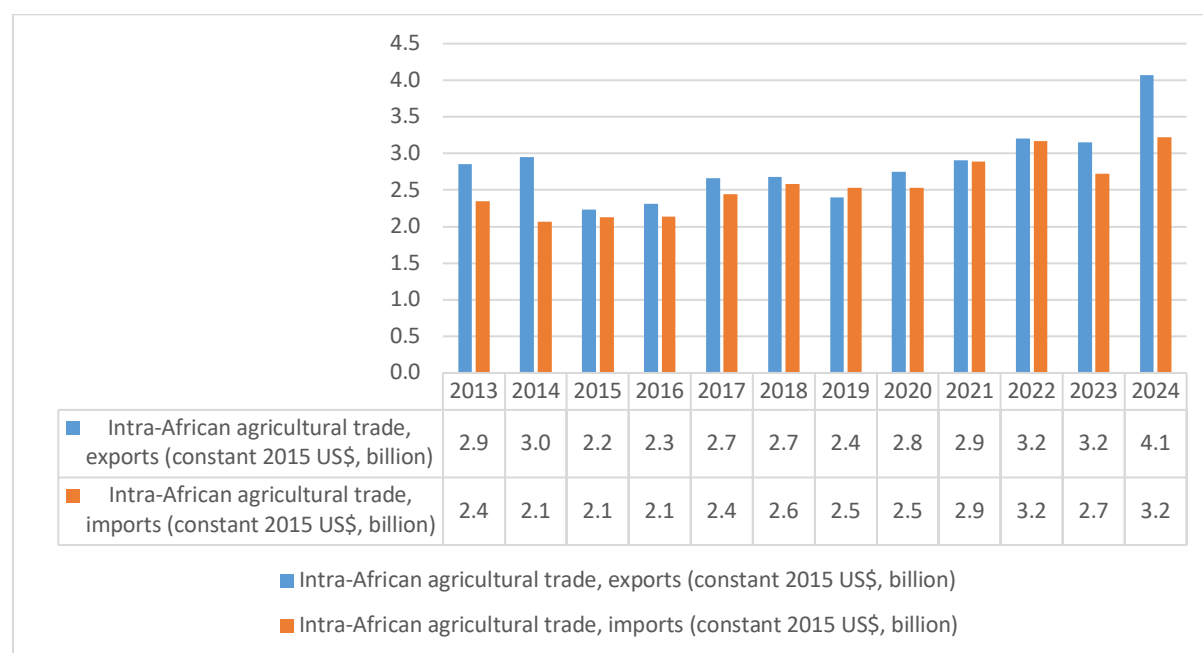
- Infrastructures :. On enregistre selon le cadre de résultats au 31 octobre 2025 :
 - ✓ 105 unités vétérinaires construites/réhabilités sur 208 prévues en 2025 ;
 - ✓ 278 parcs de vaccination construits/réhabilité sur 495 prévus en 2025.
- Il est important de souligner qu'il existe un retard important dans la construction/réhabilitation des infrastructures de santé animale. Formations : Le PRAPS-2 à travers ses programmes de formation a inscrit 90 élèves de diverses nationalités pour la formation vétérinaire (DMV) avec des soutenance échelonnées de 2026 à 2029.
- Surveillance et contrôle harmonisés des maladies animales contagieuses prioritaires :
 - ✓ 55 % d'animaux vaccinés contre la PPCB et 125 436 000 d'animaux vaccinés et marqués contre la PPR.
 - ✓ Adoption et l'application des bonnes pratiques de vaccination à préserver par les pays

- ✓ Avancées significatives sur mesures d'accompagnement PNS PPCB et PPR (cible dépassée pour 5 pays)
- ✓ Renforcement des dispositifs de surveillance épidémiologique des pays sous-environnement Kobotoobox.
- Marquage des petits ruminants lors de la vaccination contre la PPR a été adopté par l'ensemble des pays mais reste un défi majeur ;

2.7.2 OS2. « Promouvoir les chaines de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles et inclusives orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional »

L'analyse de la demande régionale et internationale en produits agricoles montre que l'Afrique de l'Ouest, bien qu'étant une région agricole, importe davantage de produits agricoles qu'elle n'en exporte, tant au sein de l'Afrique qu'à l'échelle internationale. Cette situation met également en évidence la dépendance de la région vis-à-vis du reste du monde.

Cette tendance reflète une progression graduelle du commerce agricole intrarégional, caractérisée par une amélioration des résultats à l'exportation et une croissance relativement stable des importations. La forte hausse observée en 2024 pourrait être le signe d'une meilleure intégration régionale, d'une augmentation des capacités de production ou d'un renforcement des mécanismes de facilitation des échanges. Toutefois, les fluctuations périodiques indiquent une vulnérabilité persistante face aux facteurs de marché et aux facteurs structurels.



Source: Agricultural Trade Integration in ECOWAS – ReSAKSS

En vue de promouvoir les chaines de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles et inclusives orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional, de renforcer l'offre régionale et internationale, plusieurs projets et programmes ont été développés et mis en œuvre par l'ARAA :

- Projet Système Régional Innovant de contrôle des Mouches des fruits en Afrique de l'Ouest (SyRIMAO)
- Programme d'appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO)

- Le Programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole de l'Afrique de l'Ouest (PRAOP3/ECOWAP)
- Le Projet d'Appui à l'Offensive Lait en Afrique de l'Ouest (PAOLAO)

2.7.2.1 **Projet Système Régional Innovant de contrôle des Mouches des fruits en Afrique de l'Ouest (SyRIMAO)**

Le Projet Système Régional Innovant de contrôle des Mouches des fruits en Afrique de l'Ouest (SYRIMAO) a pour objectif d'améliorer les revenus des producteurs ouest africains de fruits et légumes, et particulièrement des petits producteurs, pour contribuer à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et à la création d'emplois dans les pays membres. Il intervient dans les 15 Etats Membres de la CEDEAO de 2020 à 2024 avec un budget global de 13 935 000 Euros. Les principaux bailleurs de fonds sont : l'Agence Française de Développement, l'Union Européenne, la Commission de la CEDEAO et de ses Etats membres. Après 5 ans de mise en œuvre, les principales réalisations du projet en 2025 sont :

- L'augmentation de 14,29% la part des revenus générés revenant aux petits producteurs ;
- La diminution de 54% les coûts de la lutte grâce aux interventions préventives (alertes précoces) et aux nouvelles technologies mises à disposition par la recherche ;
- L'homologation en cours par le CSP deux (2) des trois technologies de lutte développées dans la sous-région et qui ont déjà été homologuées en Côte d'Ivoire, au Bénin et au Togo ;
- La mise à la disposition des producteurs deux (2) nouvelles techniques qui sont utilisées ;
- L'amélioration de 22% la proportion non infestée de mangues saines disponible pour l'export et le marché locale et régional ;
- La réduction de 51% des interceptions des exportations aux frontières de l'Union européenne ;
- L'appui à plus de 64780 bénéficiaires en termes de formation, surveillance des vergers, appui en technologies de lutte dont 12 694 exploitations agricoles familiales.
- La création de 7116 nouveaux emplois dont 66 % occupés par les femmes



Image 1 : SEN-BIOTRAP,



Image 2 : MANGO-PROECT

Le projet SYRYMAO a soutenu la mise au point de deux technologies efficaces de lutte contre les mouches des fruits et à base de produits naturelles. Il s'agit du SEN-BIOTRAP développé au Sénégal à partir d'une l'huile essentielle de plante et le Mango Protect développé au Burkina Faso à base de sous-produits de brasserie. La combinaison des deux technologies assure une protection des vergers contre les mouches des fruits à plus de 80%.

2.7.2.2 Programme d'appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO)

Le Programme d'Appui à la Commercialisation du Bétail en Afrique de l'Ouest - Phase 2 (PACBAO 2) a pour objectif de développer et contribuer à la couverture des besoins en viande rouge et produits carnés des populations de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel à travers le développement du commerce intrarégional de bétail et de la viande et la maîtrise des importations extrarégionales des produits carnés. La phase 2 du PACBAO interviendra dans les 12 Etats Membres de la CEDEAO, les 3 pays de l'Alliance des Etats du Sahel, plus la Mauritanie et de Tchad de 2025 à 2028 avec un budget global de 9 967 173 442 FCFA. Le principal bailleur de fonds de cette intervention est la Coopération Suisse, dont la contribution financière à hauteur de 53% a fait l'objet d'un accord de financement avec la CEDEAO pour les quatre (4) années du programme. Le reste du financement du programme devrait provenir de la Commission de la CEDEAO et des autres partenaires finançant des interventions dans le secteur agricole et rural avec des actions spécifiques relatives à la filière bétail/viande. Parmi eux, on peut citer la Banque mondiale, le FIDA, l'AFD et l'AEICID.

Il est attendu qu'en quatre (4) ans (décembre 2024 à octobre 2028), le programme délivre des réalisations et opère les changements suivants :

- La mise en place d'un système régional d'information sur le commerce du bétail et de la viande à jour et fonctionnel ;
- La mise en place de trois (3) plateformes transfrontalières d'innovation multi-acteurs bétail-viande fonctionnelles ;
- L'appui à plus de 500 000 bénéficiaires finaux en termes de formation, de distribution de matériel et de développement du produit d'assurance du transport du bétail avec indemnité contractuelle (ATBIC) ;
- La réduction de 80% du montant moyen des paiements illicites et de 50% du temps de transit par corridor sélectionné ;
- L'augmentation d'au moins 15% du revenu annuel net (salaire ou bénéfice) des bénéficiaires finaux ;
- Un accroissement d'au moins 2,6 % de l'offre de bétail sur les marchés terminaux ;
- L'accroissement annuel de 30% des flux commerciaux intrarégionaux du bétail (volumes ou valeurs des exportations intrarégionales de bétail) à la fin du projet ;
- L'accroissement annuel de 15% des flux commerciaux intrarégionaux de la viande (volumes ou valeurs des exportations intrarégionales de viande) à la fin du projet.
- La mise à niveau d'au moins deux centres de formation sur les métiers de la viande.

Les principales réalisations et acquis en 2025 :

- La mise en place des outils techniques et financiers de gestion opérationnelle du programme
- La signature de quatre (4) accords de partenariat opérationnel avec le CILSS, la COFENABVI-AO, l'AOCTAH et le CAEASA ;
- Le décaissement des fonds au profit des partenaires opérationnels pour la mise en œuvre des activités ;
- Le lancement technique de la seconde phase du programme à Accra au Ghana du 8 au 11 septembre 2025 ;
- La finalisation et la diffusion de seize (16) notes de capitalisation, d'un catalogue des bonnes pratiques issues des sous-projets de la première phase du PACBAO ;
- La mise en place d'une unité régionale de coordination de la deuxième du PACBAO par l'ARAA.

- Le renforcement de capacités des partenaires de mise en œuvre du programme sur les procédures administratives, comptables et techniques

2.7.2.3 Programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole de l'Afrique de l'Ouest

Le Programme Régional d'Appui aux Organisations Professionnelles Paysannes Phase 3 (PRAOP-3) a pour objectif de contribuer à réduire l'exode rural et l'émigration incontrôlée des jeunes à travers leur insertion professionnelle dans le secteur agrosylvopastoral et halieutique et dans les chaînes de valeur agroalimentaires en Afrique de l'Ouest et au Tchad. Il couvre 12 pays que sont : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Togo et le Tchad de 2022 à 2026 avec un budget global de 7 648 651 200 f CFA. Les principaux bailleurs de fonds sont : la Coopération Suisse et la Commission de la CEDEAO. Après 3 ans de mise en œuvre, les principales réalisations sont :

- La réalisation d'une étude de référence sur les indicateurs de résultats et d'impact du programme ;
- La formation de 14426 jeunes dont 7813 jeunes femmes sur 18 148 bénéficiaires prévu d'ici la fin de projet ;
- La création de 18213 emplois directs dont 9164 occupés par les femmes contre 17 500 prévus d'ici la fin de projet ;
- La mise en place de 29 mini-laiteries sur 53 prévus d'ici la fin de projet ;
- La mise en place de 120 fermes laitières contre 35 prévus d'ici la fin de projet ;
- L'installation de 39 centres de collecte de lait local contre 38 prévus d'ici la fin de projet ;
- L'emblavement de 304 hectares de fourrage contre 183 prévus d'ici la fin de projet ;
- L'accompagnement de la réalisation de l'insémination artificielle de 836 vaches contre 536 prévus d'ici la fin de projet ;
- L'accompagnement de la labélisation du lait local au Burkina Faso « Fasolait » ;
- La mise en place douze (12) réseaux/platformes d'information pour renforcer l'employabilité des jeunes dans les chaînes de valeur du lait local.
- construction de 26 points d'eau (forages et puits) pour l'abreuvement des animaux



Images : Quelques illustrations de modèles de promotion de l'emploi des jeunes dans le lait local

2.7.2.4 Projet d'Appui à l'Offensive Lait en Afrique de l'Ouest (PAOLAO)

Le Projet d'Appui à l'Offensive Lait en Afrique de l'Ouest (PAOLAO) a pour objectif d'appuyer la CEDEAO dans le pilotage et la mise en œuvre de la stratégie régionale pour la promotion des chaînes de valeur du lait local en Afrique de l'Ouest. Il intervient dans dix-huit pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, plus le Nord du Cameroun sur une période de 2024 à 2029 avec un budget

global de 11 000 000 Euros. Le principal bailleur de fonds est l'Agence Française de Développement (AFD). Le projet est dans sa première année de mise en œuvre. D'ici 2029, il est attendu que le projet :

- Porter de 5 % à 30% le taux de taxation des importations des mélanges MGVS (régime de la CEDEAO)
- La contribution à l'augmentation de 15% de la part des produits laitiers incorporant du lait de collecte dans la gamme de produits proposés par les moyennes et grandes surfaces dans deux centres urbains (Abuja et Dakar)
- La contribution à la création ou la modification de 5 outils en termes de mesures fiscales et commerciales au niveau de la CEDEAO (révision TEC, exonération TVA, code douanier, directive lait, décret sur l'étiquetage...)
- L'appui à l'émergence ou renforcement de 15 modèles technico économiques de collecte de lait fonctionnels intégrant des femmes dans les instances de gouvernance et d'administration et pourvoyeurs d'emplois pour les jeunes
- L'appui à la normalisation, standardisation et certification de neuf (9) signes de qualité pour la promotion de la consommation de produits élaborés à partir de lait local.

Principaux acquis

- Production à partir de la réalisation d'études, d'évidences argumentaires pour accompagner des réformes fiscales et réglementaires pour créer un environnement favorable au développement durable des chaînes de valeur du lait local.
- Lancement de 15 projets de terrain de collecte du Lait local,
- Lancement de 9 projets de terrain pour promouvoir des signes de qualité et la consommation du lait local,
- Appui à la dynamisation de la plateforme régionale d'appui au développement des chaînes de valeur du lait local.

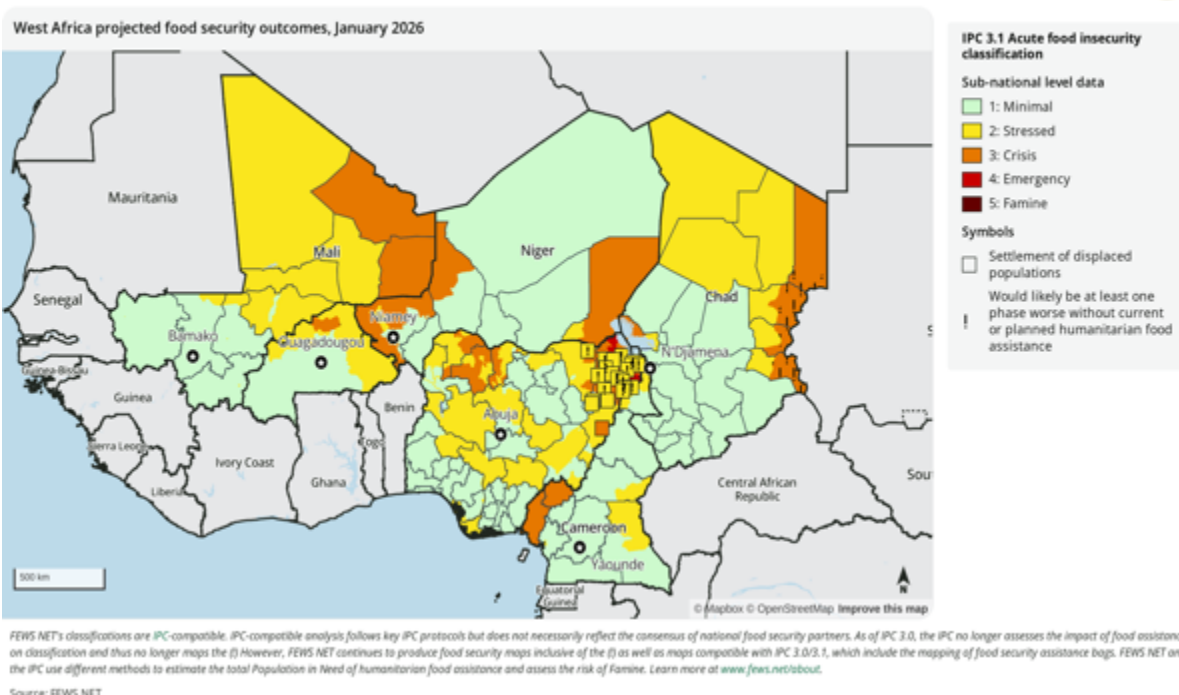
2.7.3 OS3. « Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience des populations vulnérables »

En 2025, la crise de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest demeure grave, des dizaines de millions de personnes étant incapables de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base. Selon la dernière analyse du Cadre Harmonisé, environ 36 à 41,8 millions de personnes dans la région sont classées en situation de crise ou pire (phases 3 à 5 du CH/IPC), ce qui reflète une insécurité alimentaire aiguë généralisée durant la période post-récolte, fin 2025

Les projections pour la période de soudure de juin à août 2026 indiquent que ce nombre pourrait dépasser les 50 millions de personnes confrontées à une insécurité alimentaire aiguë sans intervention urgente, dont des millions en situation d'urgence (phase 4) et des zones localisées menacées de famine catastrophique (phase 5), notamment dans certaines régions du Sahel comme le nord du Mali¹

Cette situation est alimentée par des conflits et une insécurité persistants, des chocs climatiques, des prix alimentaires élevés et une baisse du pouvoir d'achat, aggravés par des insuffisances de financement humanitaire. Malgré des améliorations saisonnières localisées, la vulnérabilité reste élevée, de nombreux ménages ayant recours à des stratégies d'adaptation à la crise et les niveaux de malnutrition demeurant préoccupants. Il est essentiel d'intensifier d'urgence l'aide alimentaire, le soutien aux moyens de subsistance et les mesures de renforcement de la résilience afin de prévenir une nouvelle détérioration .

¹ <https://www.fao.org/africa/news-stories/news-detail/west-africa-and-the-sahel--nearly-52.8-million-people-could-face-acute-food-insecurity-during-the-2026-lean-season>



En vue d'apporter une réponse à la situation alimentaire et nutritionnelle qui devient de plus en plus inquiétante, la mise en place d'instruments de réponse comme les filets sociaux de sécurité, la réserve de sécurité alimentaire devient plus que nécessaire.

Pour atteindre cet objectif spécifique 3 « améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience des populations vulnérables, » des projets ont été développés et confiés à l'ARAA.

2.7.3.1 Projet de Promotion de Modèles d'Alimentation scolaire intégrée en Afrique de l'Ouest

Le projet de Promotion de Modèles d'Alimentation scolaire Intégrée en Afrique de l'Ouest (PMAI-AO) a pour objectif d'améliorer le développement du capital humain en Afrique de l'Ouest et de façon spécifique l'accès durable à un panier alimentaire sain et équilibré aux élèves des zones rurales vulnérables. Il intervient dans les 12 Etats Membres de la CEDEAO et ceux de l'Alliance des Etats du Sahels (AES) de 2023 à 2027 avec un budget global de 4 511 609 Euros. Les principaux bailleurs de fonds sont : la Coopération Espagnole et la Commission de la CEDEAO. Après 2 ans de mise en œuvre, les principales réalisations en 2024 sont :

- **Des modèles d'alimentation scolaire intégrée sont promus et renforcés**

Au cours de l'année, seize (16) cantines scolaires sont en cours de mise en œuvre, chacune développant des spécificités. Au Sénégal par exemple, l'approche développée consiste à accompagner des acteurs du territoire et des collectivités territoriales dans la mise en œuvre des cantines alimentées en circuits courts.

Au Cap vert, le modèle promu met l'accent sur l'approvisionnement en produits locaux dans le cadre d'une approche intégrée de la nutrition et de la santé dans les écoles.

Au Nigéria, le projet met en évidence la production locale, la nutrition et un axe stratégique qui est le renforcement du cadre d'engagement politique pour l'institutionnalisation des programmes d'alimentation scolaire au Nigéria. Les résultats obtenus sont :

- ✓ **16 cantines en cours de mise en œuvre**
- ✓ **Ecoles bénéficiaires : 278 dont 246 ayant fournis de repas**
- ✓ **Elèves ayant bénéficié de repas : 36 546 élèves dont 18 701 filles (51,2%)**
- ✓ **Nombre de repas/plats fournis : + 3 000 225**



Fourniture de repas chaud au Ghana (MCSG)



Fourniture de fruits et légumes pour renforcer l'aspect nutritionnel des repas au Cap Vert

- **Les connaissances sur les bonnes pratiques d'alimentation, d'hygiène, d'assainissement de base**

En termes de formations sur les bonnes pratiques d'alimentation, d'hygiène, d'assainissement de base, de gestion durable des ressources naturelles à l'endroit des élèves et des communautés bénéficiaires, dix-huit (18) écoles (dont 8 en Guinée Bissau, 10 au Togo et 2 au Nigéria), ont formé avec l'appui des porteurs de projets, 312 (309 femmes et 3 hommes) mamans cantinières et actrices de gestion des cantines sur les bonnes pratiques culinaires, l'hygiène, la nutrition et la transformation des produits alimentaires (fumage de poissons et viande de poulet). Ces formations permettent d'inculquer dès le bas âge la culture de bonne pratique alimentaire à l'enfant, un moyen de contribuer aux systèmes alimentaires.



Elèves recevant la formation théorique aux métiers de l'agriculture à Taraba au Nigéria (Action Aid)



Elèves recevant la formation pratique aux métiers de l'agriculture sur un site de jardinage scolaire à Taraba au Nigéria (Action Aid)

- **Des opportunités économiques et d'insertion économique des femmes sont créées dans les communautés**

Une approche à double volet a été adoptée pour favoriser le développement d'opportunités économiques et d'insertion économique pour les femmes dans les communautés. Il s'agit d'une part du renforcement de capacité des organisations paysannes (production agricole et transformation agro-alimentaire) et leur insertion dans les circuits d'approvisionnements des cantines promus par le projet.

Des appuis spécifiques d'autre part ont été apportés aux cantinières en soutien à leur activités génératrices de revenu. On distingue globalement quatre types d'appuis que sont :

- **Appui financier** : Dans la plupart des pays, cet appui est donné sous forme de subvention directe accordée une fois aux bénéficiaires (cantinières) en groupe ou individuellement pour renforcer leur fonds de roulement pour une intensification ou une diversification des sources de revenus. Dans certains pays comme la Gambie et le Ghana, les appuis financiers se font sous forme de prime mensuelle versée aux cantinières. Pour les Organisations Paysannes, il ne s'agit pas d'un appui direct sous forme de subvention ou de financement mais plutôt d'un appui à travers la contractualisation commerciale pour l'approvisionnement des cantines en vivres. Cette forme de contractualisation constitue ici un soutien économique, contribuant à la sécurisation des débouchés pour les OP.
- **Appui technique** : Il consiste au renforcement de capacité sur diverses thématiques telles que les techniques de production (le compostage, les itinéraires techniques de production agroécologique, l'utilisation des pesticides naturels en cas de maladies de plantes/phytopathologie, etc.), la gestion financière et la gestion de contrats d'approvisionnement (confection de facture, planification des livraisons, organisation et tenue des documents administratifs, etc.), les actions essentielles en nutrition et en hygiène, etc.
- **Appui matériel** : Généralement, il fait suite au renforcement de capacité technique. Il a consisté à la fourniture de divers intrants de production aux bénéficiaires. Il s'agit notamment de semences certifiées de cultures vivrières et maraichères (maïs, tomate, etc.), de fertilisants (engrais NPK, engrais biologiques), de noyaux reproducteurs d'animaux ou de têtes pour l'embouche, d'instruments de production (râteaux, bêches, fourches de jardin, arrosoirs, etc.).
- **Appui organisationnel** : Il a essentiellement consisté à la mise en place et/ou structuration de réseau d'association de producteur (trice)s, transformatrices agro-alimentaires ou de cantinières..



Image 1 : Modèle de cuisine centrale à consolider au Sénégal et **Image 2** : Distribution de repas

2.7.3.2- Réserve régionale de sécurité alimentaire

Face aux conséquences de la crise mondiale des matières premières alimentaires et énergétiques de 2008, l'Afrique de l'Ouest a mobilisé les acteurs de la région pour organiser une riposte appropriée dans le cadre de la mise en œuvre de l'ECOWAP, la politique agricole régionale.

Dès 2011, Le dialogue régional a permis de poser les bases d'une stratégie régionale de stockage articulée autour de trois échelles d'intervention : les stocks de proximité, les stocks nationaux de sécurité, et enfin la création d'une réserve régionale complémentaire de ces deux premières lignes de défense.

Suite à l'adoption de la stratégie régionale de stockage en 2012, les Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO ont créé en 2013 la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire, par un Acte additionnel au Traité Révisé de la Communauté.

En dix ans de mise en œuvre de cette Stratégie, le paysage du stockage de sécurité alimentaire dans la région a connu une transformation radicale. Les organisations de stockage de proximité se sont renforcées et professionnalisées. Les États ont développé des politiques nationales ajustées en fonction des risques et des chocs spécifiques auxquels ils sont confrontés. Ils ont accru leurs capacités de gestion des chocs alimentaires, nutritionnels et pastoraux.

Dotée d'une gouvernance et de règles de fonctionnement régies par des textes réglementaires assurant la transparence, l'équité et la prévisibilité, la Réserve régionale est intervenue à 27 reprises pour appuyer les pays et les populations vulnérables. Elle a soutenu plus de quatre millions de personnes confrontées à la faim et à la malnutrition dans six pays en crise. Elle dispose aujourd'hui d'un capital de près de 70 000 tonnes de céréales. La Réserve régionale a également fourni des produits nutritionnels aux enfants en bas âge et aux femmes enceintes et allaitantes confrontés à la malnutrition, et ce, toujours en appui aux programmes de réponse déployés par les pays notamment au Niger et au Nigeria. Elle a également soutenu les programmes nationaux de cantines scolaires du Ghana, dans le cadre d'une rotation technique des stocks ainsi qu'au Cabo Verde dans le cadre d'une opération de solidarité régionale.

Ces résultats significatifs, obtenus aux trois échelles de stockage, ont été rendus possibles grâce à un financement substantiel et régulier de la commission de CEDEAO à travers son programme spécial réserve régionale de sécurité alimentaire et le fonds régional pour l'agriculture et l'alimentation qui alloue chaque année une ligne budgétaire en appui à la RRSA. La Commission de l'UEMOA a également appuyé la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire à travers un projet pilote de renforcement de ses capacités opérationnelles. Par ailleurs, plusieurs projets et initiatives ont été lancés, notamment :

- Le projet d'appui à la phase intérimaire du projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest, doté de 17 millions d'euros financés par l'AFD pour la période de 2022-2024 ;
- Le projet PRISMA sur l'appui à la mise en place de la composante aliment Bétail de la RRSA financé par l'AECID à hauteur de 1 575 878 Euros pour la période de janvier 2022 à décembre 2025
- Le projet d'appui à la résilience du système alimentaire (FSRP) financé par la Banque Mondiale d'un montant de 850 millions \$ US ;
- Le GRIF financé par Banque Mondiale à travers le projet Food System Résilience Program FSRP ;
- Un projet d'appui à la Stratégie Régionale de stockage de sécurité alimentaire en cours de démarrage à hauteur de 16 millions d'euros sous financement Union Européenne.

En 2025, Les opérations de la RRSA ont porté sur la (i) Constitution de la réserve physique et les (ii) interventions dans les pays

Sur le plan de la réserve physique, l'UE, l'AFD et la CEDEAO ont constitué le capital projeté qui s'établit actuellement à 69 454 tonnes

Tableau 3 : Constitution du capital de la réserve régionale de sécurité alimentaire

Sous-espaces	Pays de stockage	Stocks en magasin	Stocks en attente de reconstitution incluant ceux à reconstituer par la CEDEAO	Stocks en cours d'achat/en attente de livraison	Total Capital
Est	Niger	987	15 108	2 225	18 320
	Nigeria	1 980	6 977	9 206	18 163
S/T Sous- espace Est		2 967	22 085	11 431	36 483
Centre	Burkina Faso	8 313	1 048	891	10 252
	Ghana	0	2 573	5 838	8 411
	Mali	822	7 872	890	9 584
S/T Sous-espace Centre		9 135	11 493	7 619	28 247
Ouest Atlantique	Sénégal	1 668	0	2 080	3 748
S/T Sous- espace Ouest Atlantique		1 668	0	2 080	3 748
Golfe Atlantique	Sierra Leone	0	0	476	976
S/T Sous- espace Golfe atlantique		0	0	476	976
Total Capital		13 770	34 078	21 607	69 454

Ce tableau 4 détaille la répartition du capital de la **Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire** de la CEDEAO par zones géographiques et par état de disponibilité.en 2025 . Les observations suivantes se dégagent de ce tableau :

Un capital majoritairement théorique : Le constat le plus frappant est que les **stocks réellement disponibles en magasin (13 770 t)** ne représentent que **20 %** du capital total prévu (69 454 t). **80 % du capital** est soit en attente de reconstitution (49 %), soit en cours d'achat (31 %). Cela indique une forte pression sur les stocks existants ou un retard significatif dans le renouvellement des réserves.

Déséquilibre géographique marqué : Le capital est très inégalement réparti entre les quatre sous-espaces :

- **L'Est (Niger, Nigeria) :** C'est le poids lourd avec **36 483 t (52 % du total)**. C'est aussi la zone où les stocks "en attente" sont les plus massifs, signe d'une sollicitation intense de la réserve dans cette région.
- **Le Centre (Burkina, Ghana, Mali) :** Représente **40 % du total**. C'est ici que l'on trouve le plus de stocks physiques disponibles (9 135 t), principalement grâce au **Burkina Faso**, qui détient à lui seul 60 % des stocks physiques de toute la région.
- **Zones Atlantiques (Sénégal, Sierra Leone) :** Elles sont marginales avec seulement **7 %** du capital global cumulé.

Analyse par pays stratégiques

- **Burkina Faso :** Pilier logistique actuel avec le stock physique le plus élevé (8 313 t).
- **Nigeria :** Malgré un capital total important, il dépend énormément des livraisons futures (9 206 t en cours d'achat).

- **Ghana et Sierra Leone** : Affichent **0 tonne en magasin**, ce qui signifie qu'ils n'ont aucune capacité de réaction immédiate via cette réserve au moment du relevé.

Defis

- **Vulnérabilité** : Le volume "en attente de reconstitution" (34 078 t) est presque trois fois supérieur au stock physique.. La dépendance élevée aux stocks "en attente de reconstitution" (près de la moitié du total) suggère une vulnérabilité opérationnelle si les achats ne sont pas livrés rapidement . Si une crise majeure survenait immédiatement, la Réserve ne pourrait mobiliser qu'un cinquième de sa capacité théorique
- **Logistique** : Le volume "en cours d'achat / livraison" (21 607 t) montre un effort de rattrapage, mais souligne la dépendance aux délais des fournisseurs et aux circuits de transport.

En résumé, la Réserve se trouve dans une phase critique de reconstitution. Le tableau illustre un système en cours de réapprovisionnement, caractérisé par une forte concentration logistique dans les zones Est et Centre, mais une disponibilité physique immédiate limitée. Bien que le capital théorique soit important, la capacité d'intervention réelle est limitée par la faible disponibilité physique des céréales en stock..

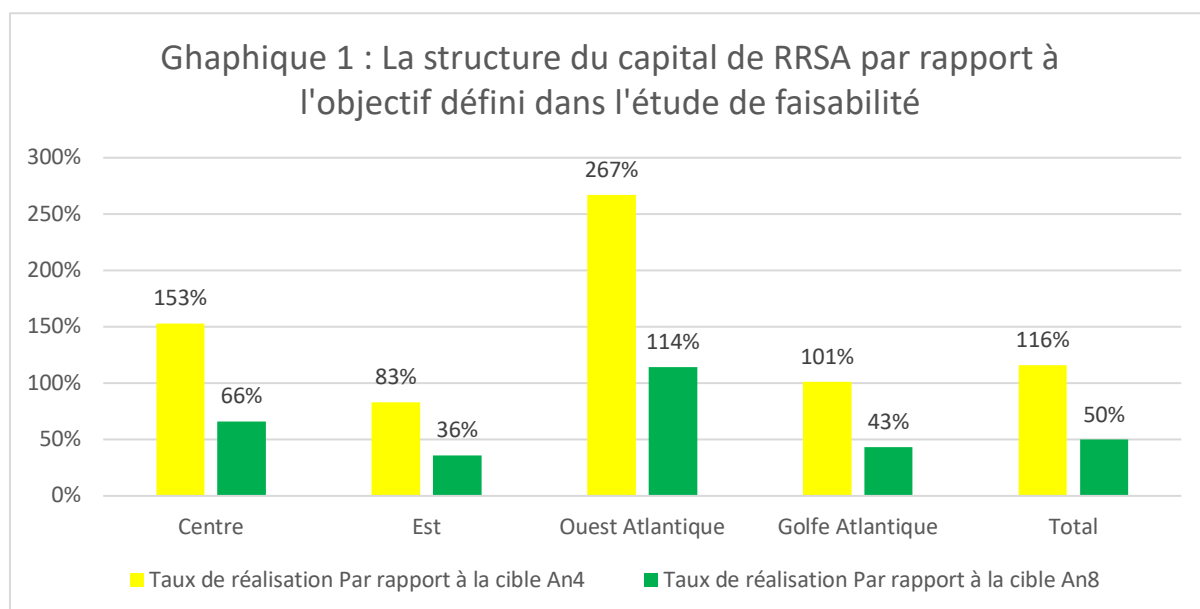
Toutefois , 'analyse de l'allocation du capital de la RRSA par sous-espace montre globalement une cohérence avec l'étude de faisabilité relative à la mise en œuvre de la réserve régionale de sécurité alimentaire, notamment en ce qui concerne son calibrage par sous-espace.

En termes de performance, le capital de 69 454 tonnes représente une réalisation de 116% par rapport à la cible attendue pour la quatrième 'année de mise en œuvre de la réserve régionale de sécurité alimentaire. Par rapport à la huitième année, cette réalisation représente 50% de la cible attendue de 140 000 tonnes de réserve physique.

Tableau 4 : Constitution du capital de la RRSA par rapport aux cibles de l'étude de faisabilité

Sous-espaces	Quantités en tonnes			Taux de réalisation	
	Réalisation Stock Pysique 2026	Cible An4	Cible An8	Par rapport à la cible An4	Par rapport à la cible An8
Centre	36483	23770	55 464	153%	66%
Est	28247	33860	79 006	83%	36%
Ouest Atlantique	3 748	1406	3 281	267%	114%
Golfe Atlantique	976	964	2 249	101%	43%
Total	69 454	60000	140000	116%	50%

Le tableau 5 illustre la réalisation du stock physique et des objectifs opérationnels définis lors de l'étude de faisabilité pour les années 4 et 8, mettant en évidence une performance globale de 50 %. Cette analyse prend en compte les interventions q réalisées, le modèle de la Réserve Régionale reposant sur des cycles d'interventions et reconstitutions en plus des achats qui font augmenter le capital total. De ce fait la performance totale de la Réserve Régionale tient compte de volume total des interventions,qui s'élève à plus de 66 000 tonnes de céréales. Le graphe suivant illustre au mieux cette performance



Sur le plan des opérations d'intervention, la RRSA a mené trois (03) interventions en 2025 :

- 500 tonnes de céréales au profit du Mali et de la Sierra Leone chacun. Cette remise intervient dans le cadre de l'opération de solidarité régionale portant sur 5 370 tonnes, approuvée en 2024. Ces livraisons alimentaires n'avaient pas pu être effectuées en 2024 en raison de difficultés opérationnelles.,
- 230 tonnes de farine enrichie au profit du Nigeria, dans le cadre d'une opération financée par le fonds d'urgence humanitaire de la CEDEAO.

Somme toute, la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA) a mené depuis 2017 plus d'une vingtaine d'intervention (tableau 6) avec un impact significatif dans les pays sahéliens (SA) en fournissant une aide alimentaire et nutritionnelle d'urgence lors de la soudure. Elles complètent les stocks nationaux par des prêts ou cessions de vivres (ex: Mali, Niger) et soutiennent la résilience des populations face aux chocs.

Tableau 5 : Interventions de la réserve régionale de sécurité alimentaire de 2017 à 2025

Années	Burkina Faso	Cabo Verde	Ghana	Mali	Niger	Nigeria	Sierra Leone	Total /an
2017						1 130		1 130
2018	4 303		2 750		6 528			13 581
2019				2 856		5 000		7 856
2020	954			793	678	3 999		6 424
2021				7 372	7 598			14 970
2022	6,580				4 023			10 603
2023		1126						1 126
2024	870		500		1 000	6 977		9 347
2025				500			500	
Total/pays	12 707	1 126	3 250	11 521	19 827	17 106	500	66 036

Sur la période 2017-2026, 66 036 tonnes de céréales ont été mobilisées, avec le Niger, le Nigéria et le Burkina Faso comme principaux bénéficiaires, connaissant des pics d'activité en 2018 et 2021-2022 pour répondre aux crises alimentaires. En termes d'intervention de la RRSA, a pu intervenir à 27 fois dans les pays listés dans le tableau 6. Entre 2018 et 2022, la réserve a été sollicitée chaque année pour des volumes importants (jamais sous les 6 000), illustrant une période de crises successives (climatiques, sécuritaires ou sanitaires). On note une intervention multi-pays très large en 2024 (Burkina, Ghana, Niger, Nigéria), montrant que les chocs récents touchent simultanément plusieurs zones de la CEDEAO.

Une évaluation des effets des interventions (de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire) dans les pays bénéficiaires a montré des impacts positifs dans les pays. Les produits de la RRSA ont été utilisés dans les ventes à prix modérés ou subventionnés (réduction des prix de 30 à 40% au Burkina Faso et au Niger), distribués gratuitement aux personnes déplacées (Burkina Faso, Nigeria), au Mali et aux populations touchées par les inondations, la sécheresse et le conflit de Boko Haram (Nigéria). Ils ont également servi à soutenir les programmes d'alimentation scolaire au Ghana et au Cap-Vert

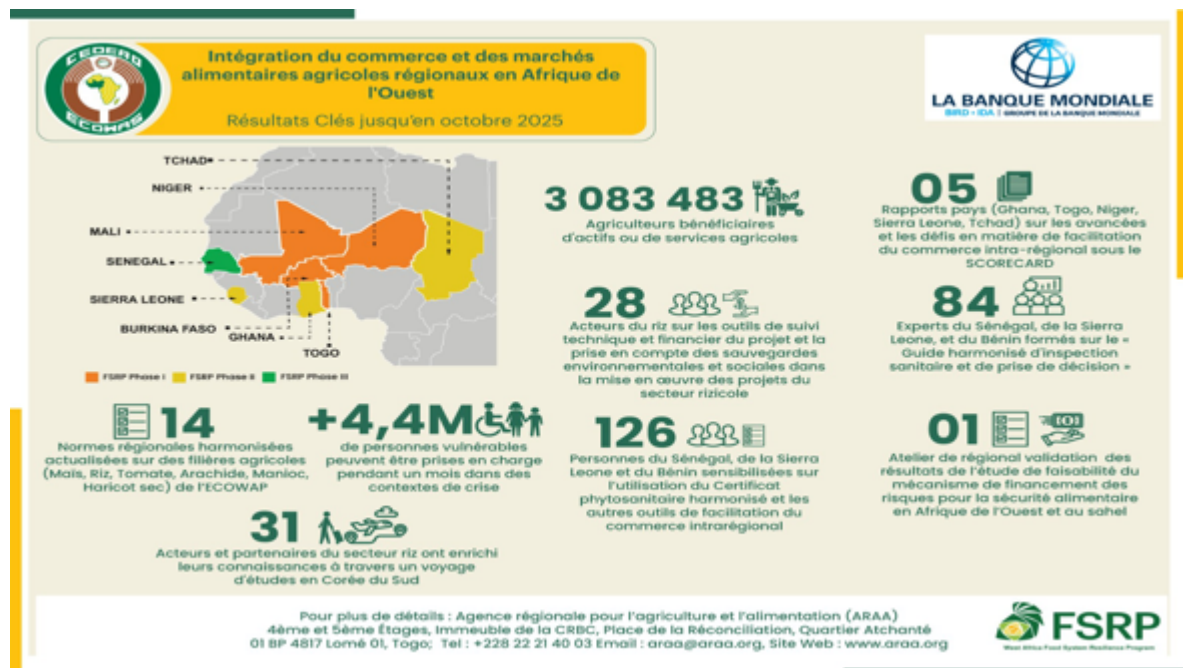
La réserve joue un rôle de **filet de sécurité crucial**, mais son activité est massivement polarisée sur le **Niger, le Nigéria, le Mali et le Burkina Faso**. L'irrégularité des chiffres montre que la réserve n'est pas un outil de soutien structurel permanent, mais bien un mécanisme de réponse aux **chocs conjoncturels**.

2.7.3.3 Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP)

Le programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA/(FSRP) a pour objectif d'accroître la préparation de la région contre l'insécurité alimentaire et renforcer la résilience des systèmes alimentaires dans les pays participants. D'une durée de cinq (5) ans (2022 à 2026) et d'un coût global de 1 032 millions de dollars américains aujourd'hui, le programme couvre actuellement huit (08) pays (Burkina Faso, Ghana, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo), et trois (03) institutions régionales la CEDEAO, le CILSS et le CORAF. Ce programme est financé par la Banque mondiale et ses partenaires (Royaume des Pays-Bas, Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire-GAFSP, Mécanisme mondial de financement des risques-GRIF, Fond des Nations Unies pour le développement agricole FIDA). Après quatre (04)ans de mise en œuvre, les principales réalisations sont en 2025 :

- Plus de trois (03) millions de bénéficiaires directs des activités du programme dont plus de 35% de femmes
- Plus de 961.000 acteurs du système alimentaire dans les pays de mise en œuvre ont un accès aux informations agro-hydro-météorologiques grâce à l'appui du FSRP à travers l'amélioration et la mise en place de plateformes d'informations numériques, et des accords de collaboration pour la co-production de services entre secteurs public et privé.
- Plus de 98 000 agriculteurs bénéficiaires ont adopté des technologies et services agricoles intelligents sur le plan climatique à travers la mise à disposition d'innovations et de technologies aux agriculteurs par le consortium du NCoS, du CGIAR et d'autres instituts de recherche internationaux
- Plus de 119 000 hectares de surfaces mises sous pratiques de gestion durable du paysage ;
- cinq (05) pays (Ghana, Niger, Sierra Leone, Tchad et Togo) ont validé leurs résultats sur le tableau de bord du commerce et des marchés agricoles de la CEDEAO (EATM-Scorecard)
- 4,4 millions personnes vulnérables peuvent être pris en charge pendant 1 mois dans la région avec le stock alimentaire disponible au niveau de la réserve régionale.
- trente (30) acteurs des systèmes nationaux de stockage formés sur la gestion des stocks ;
- trente et un (31) acteurs et partenaires de la chaîne de valeur riz ont enrichi leurs connaissances à travers un voyage d'étude en Corée du Sud ;

- quatre-vingt-quatre (84) délégués engagés dans l'inspection sanitaire ont été formés au Sénégal, Sierra Leone et Bénin sur le guide harmonisé d'inspection sanitaire et de prise de décision basée sur les risques ;
- cent vingt six (126) personnes du Sénégal, Sierra Leone et Bénin (Chambres de Commerce et d'Industrie, les Associations des commerçants importateurs et exportateurs de transporteurs des produits agro-sylvo-pastoraux, des Transitaires, des chauffeurs, des hommes et femmes de médias) sensibilisées sur l'utilisation du Certificat phytosanitaire harmonisé et les autres outils de facilitation du commerce intrarégional ;
- quatorze (14) normes régionales harmonisées actualisées sur des filières agricoles (maïs, grain de riz, riz brun, tomate, arachide, manioc, haricot sec) de l'ECOWAP, en collaboration avec la Direction de l'Industrie de la Commission de la CEDEAO et les organismes nationaux de normalisation (ONN)
- 950 000 personnes ont visité le site web du programme de janvier à octobre 2025 et près de 42 000 followers suivent les activités du FSRP à travers les réseaux sociaux Facebook (35 000), Twitter (5000), LinkedIn (300) et YouTube (1700) soit une hausse de 400% par rapport à l'année 2024 ;



2.7.3.4 Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA)

Le Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA) a pour objectif de soutenir la transformation durable de l'agriculture familiale au Bénin et au Togo en améliorant les performances des pôles commerciaux sous-régionaux et des couloirs de transport transfrontaliers tout en favorisant l'entrepreneuriat rural pour les jeunes et les femmes, et en intégrant pleinement les petits exploitants dans les marchés nationaux et sous-régionaux. Il intervient au Bénin et au Togo de 2023 à 2028 avec un budget global de 108 millions de dollars. Les principaux bailleurs de fonds sont : le FIDA, les Fonds OPEP et les Gouvernements du Bénin et du Togo. Après trois (03) ans de mise en œuvre, le projet a permis d'obtenir les résultats suivants ::

- l'appui à 22 994 personnes en termes de nombre de personnes recevant des services promus par le projet ;

- l'installation de 35 organisations formelles (sur 109 prévues) de gestion, d'exploitation et d'entretien des infrastructures (15 Plateformes Multi acteurs de Marchés sur 15 marchés de produits agricoles et 20 Comités de Gestion et d'entretien de piste pour 500 km de piste rurales) à réhabiliter
- l'identification de 343 kilomètres de routes déjà identifié et retenu pour être construits, remis en état ou améliorés ;
- la sécurisation de foncier de 13 sites (sur 15 prévus) d'installations des marchés à construire ou à remettre en état ;
- la sélection de 783 (sur 1248 prévus) initiatives entrepreneuriales pour bénéficier de financement (AGR, MER, Agro-PME, coop) dont 9 Agro PME et 57 Coopératives ;
- la mise en place et l'appui à 15 Associations d'Usagers de l'Eau (AUE)(sur 130 prévus) pour gérer de manière durable les surfaces aménagées ;
- la formation de 7636 personnes (sur 25 000 prévus) aux pratiques et/ou techniques de production ;
- la sensibilisation de 358 personnes (sur 3 635 prévus) les rapports, les connaissances, les attitudes et les pratiques à avoir en matière de nutrition (KAP) ;
- la création de dix (10) Cadres de concertation corridor (sur 9 prévus).



Formation des jeunes entrepreneurs agricoles au Bénin



Rencontre entre les CCI-Togo et Bénin sur les échanges commerciaux à Kara au Togo

2.7.3.5 Projet de Recherche et Innovation pour des Systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest (PRISMA)

Le Projet de Recherche et Innovation pour des Systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest – PRISMA a pour objectif de contribuer à une transformation agroécologique adaptée au changement climatique des systèmes d'agro-pastoralisme pour les rendre plus productifs, résilients et sains pour les animaux, les humains et l'environnement. Il intervient au Burkina Faso, Mali, Niger de 2022 à 2025 avec un budget global de 6 495 000 €. Les principaux bailleurs de fonds sont : l'Union Européenne et l'AECID. Après trois (03) ans de mise en œuvre, les principales réalisations sont :

- un (01) recueil régional de capitalisation de 10 initiatives innovantes pour l'accroissement de la disponibilité, le renforcement de l'accessibilité et la gouvernance des ressources pastorales ;utilisables par les techniciens et projets et programme de développement.
- un (01) boîte à outil composée de 10 fiches techniques et 10 capsules vidéo sur les initiatives innovantes en gestion des ressources pastorales, 01 module de formation en master sur le

pastoralisme, 01 guide de développement d'une initiative en gestion des ressources pastorales et 02 notes de politiques dont une portant sur l'amélioration de la disponibilité des ressources pastorales et l'autre sur le renforcement de l'accessibilité aux ressources pastorales à l'usage des décideurs, des techniciens, des étudiants, des universitaires et des organisations pastorales et agro-pastorales qui a fait l'objet de partage avec ces derniers.

- un (01) répertoire de 08 initiatives de crédit carbone capitalisées dont 04 relatives à la récupération des terres et au reboisement, 02 portant sur le biogaz, 02 sur les foyers améliorés qui ont fait l'objet de partage au niveau des pays d'intervention et à l'échelle CEDEAO pour une mise à l'échelle ;
- un (01) outil de recherche appliquée pour l'estimation de la biomasse afin de disposer de données sur l'évolution du stockage du carbone du sol et de deux (02) espèces ligneuses ainsi que des données de références sur les émissions du méthane entérique chez les ruminants comme évidence sur le potentiel de séquestration carbone des écosystèmes pastoraux devant servir à prendre des décisions informées pour changer la perception du système pastoral. Ce document a fait l'objet de partage avec les décideurs des trois (03) pays et à l'échelle CEDEAO ;
- un (01) guide méthodologique qui détaille le processus de mise en œuvre des initiatives crédits carbone à l'usage des projets/programmes et des organisations pastorales souhaitant mener ce genre d'activités ;



Image 1 : Equipement CHARM EZ-M® pour le test rapide des aflatoxines Image 2 : Mise en place des laboratoires d'innovation et cocréation des solutions innovantes

2.7.3.6 Projet « Phase intérimaire du projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest (STOCK II - CEDEAO/AFD) »

Le projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest (Stock II) a pour objectif global d'accroître la capacité des pays de la région ouest africaine et du sahel à gérer les crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales. Mis en œuvre sur l'ensemble de dix sept (17) pays de l'espace CEDEAO-UEMOA-CILSS, il est financé à hauteur de dix huit (18) millions d'euros, dont une subvention initiale de huit (08) millions d'euros de l'Agence française de développement (AFD), complétées par neuf (09) millions d'euros additionnels, ainsi qu'une contribution d'un (01) million d'euros de la CEDEAO. Initialement prévu pour quatre (04) ans (2022-2025), il a été successivement amendé par trois avenants pour prolonger sa date de clôture jusqu'en 2027. Un troisième avenant est en cours de signature entre la CEDEAO et l'AFD.

Au cours de l'année 2025, le projet Stock II a enregistré des progrès notables, illustrés par les réalisations suivantes :

Composante 1 : Consolidation des acquis de la stratégie régionale de stockage

- tenue de la réunion annuelle du Comité de gestion de la RRSA en mars 2025 ;
- Production de notes d'aide à la décision pour le Comité de Gestion de la RRSA ;
- Participation active des experts de la DRRSA aux rencontres régionales techniques et institutionnelles (Réunions PREGEC et RPCA) ;
- Poursuite des achats, réception et stockage de produits céréaliers ;
- Engagement du processus de mise en place d'une police d'assurance pilote pour les stocks physiques de la RRSA : état des lieux, constitution d'un répertoire des compagnies d'assurance, et élaboration d'un DAO ;
- Lancement du processus d'approvisionnement en produits nutritionnels (missions préparatoires, dialogues avec les Etats, identification et dialogue avec les fournisseurs en produits nutritionnels, etc.) pour trois pays (Tchad, Sierra Leone, Togo) ;
- Préparation du processus de mobilisation d'une expertise régionale en vue de proposer une méthodologie pour le suivi des différentes catégories de stocks (en complémentarité avec d'autres initiatives soutenues par d'autres projets d'appui à la DRSSA) ;
- tenue d'un atelier de capitalisation sur l'expérience de déploiement du Coursus de formation en gestion des stocks de proximité ;
- engagement du processus de mobilisation de Inades-Formation pour la poursuite du processus de déploiement du Coursus de formation en gestion des stocks de proximité dans une perspective de pérennisation. Il s'agit notamment de : l'actualisation de la plateforme e-learning ; Mobilisation des acteurs étatiques (conseil agricole et formation agricole et rurale) autour du Coursus pour son intégration dans les dispositifs existants ; et la diversification et enrichissement des supports de formation.

Composante 2 : Préparation de la phase 2 de la stratégie régionale de stockage de sécurité alimentaire

- mise en place du Comité de pilotage du processus de révision de la Stratégie régionale de stockage, et tenue de sa première réunion ;
- mobilisation et information des parties prenantes à travers diverses rencontres régionales, notamment : la réunion des Comités de pilotage des projets régionaux tenue à Lomé en avril ; la réunion du RPCA organisée à Paris mi-avril ; la retraite des Directions du Département AE-A en avril ;
- organisation d'un atelier rédactionnel autour des orientations du Comité de pilotage ;
- élaboration du Document d'orientation de la Stratégie régionale de stockage ;
- organisation de la 2^{ème} réunion du Comité de pilotage pour l'examen de Document d'orientation de la stratégie régionale ;
- organisation de concertations avec différentes catégories d'acteurs (institutions de la CEDEAO, organisations intergouvernementales, organisations paysannes, etc.) afin de recueillir leurs contributions sur le Document d'orientation de la stratégie régionale ;
- poursuite des travaux engagés dans le cadre du processus de bilan et prospective en vue d'ajuster les règles de fonctionnement de la RRSA ;
- tenue d'un atelier de synthèse et de validation technique des études et travaux réalisés, suivi de la finalisation des livrables destinés à alimenter le processus ;
- identification des travaux complémentaires à conduire et lancement du processus de mobilisation des experts, en vue d'enrichir les orientations proposées et de préparer la révision du manuel de procédures de la RRSA.

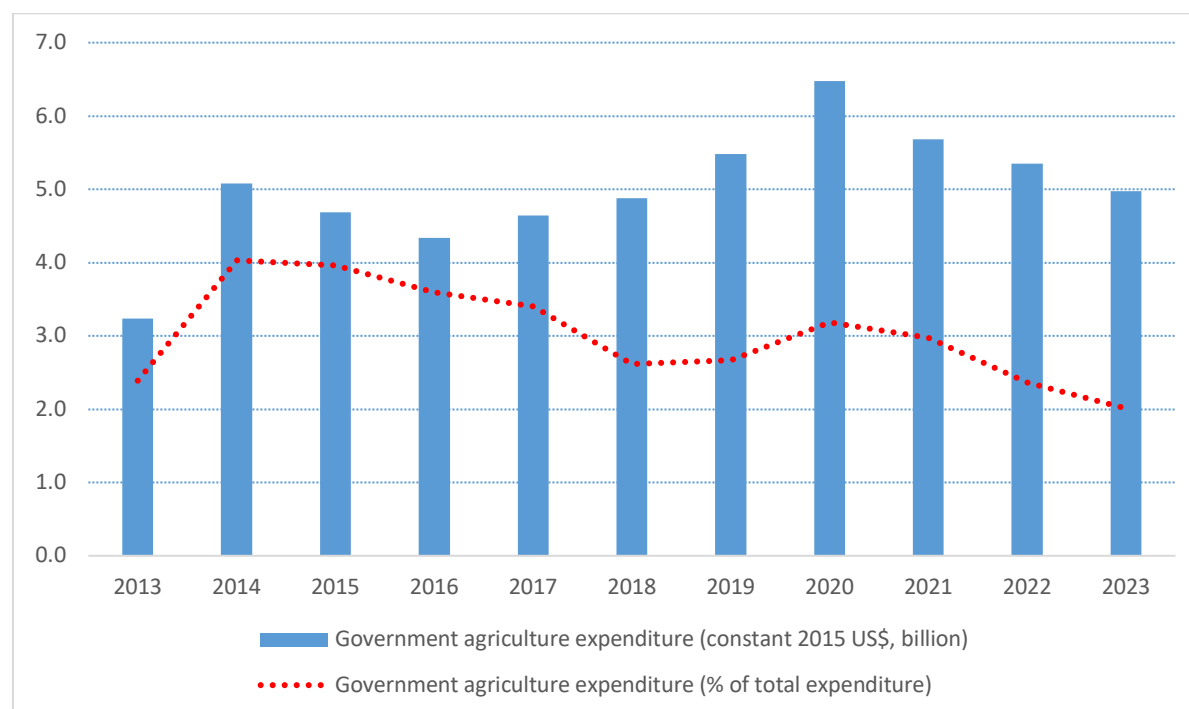
Composante 3 : Coordination, appui technique, communication et visibilité, suivi-évaluation, audits et évaluation

- la mobilisation et le renforcement de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) ayant contribué à appuyer significativement la DRRSA dans la mise en œuvre des activités planifiées ;
- renforcement de l'appui technique sur des thématiques et travaux spécifiques grâce à la mobilisation des « experts court terme » (ECT) ;
- organisation de la 5^e réunion du Comité Technique de Suivi (CTS) du projet contribuant à améliorer la mise en œuvre du projet ;
- production et diffusion d'une vidéo dessinée (versions française et anglaise) présentant la Stratégie régionale de stockage et le contexte de sa révision. Il est de même de la production d'un flyer d'information sur le cursus de formation en gestion des stocks de proximité, ainsi que de deux numéros de la « Note d'information sur la situation des stocks de la RRSA » ;
- production d'une note de synthèse sur « Les méthodes de ciblage dans les réponses aux crises alimentaires et nutritionnelles dans les pays couverts par la RRSA » ;
- réalisation des audits financiers couvrant les exercices 2022-2023 et 2024, conformément aux dispositions de gestion financière du projet et de transparence du projet.

2.7.4 OS4. « Améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire »

L'agriculture est un secteur capital dans l'économie des pays de l'Afrique de l'Ouest ainsi que dans la consommation des ménages. C'est dans ce sens que les Chefs d'État et de Gouvernement, depuis Maputo 2003, ont décidé d'accorder au moins 10% de leur budget aux dépenses publiques agricoles à l'effet de contribuer à une croissance d'au moins 6% de la valeur ajoutée agricole des pays

Figure 9 : Évolution de la part des dépenses publiques agricoles dans les dépenses totales



Dans le cadre de l'amélioration de l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire, la CEDEAO a entrepris la formulation et la mise en œuvre de plusieurs initiatives, projets et programmes :

7.2.4.1 Fonds régional pour l'agriculture et l'alimentation

Créé par le règlement C/REG.2/08/11 du 19 Août 2011 lors de la 66ème session ordinaire du Conseil des ministres de la CEDEAO tenue à Abuja, du 17 au 19 août 2011, le fonds régional pour l'agriculture et l'alimentation (FRAA) fait partie des principaux piliers du dispositif institutionnel et financier global de la politique agricole régionale, l'ECOWAP. La BIDC est chargée de proposer à la Commission de la CEDEAO un mécanisme de gestion de ce Fonds qui comporte deux exigences majeures à savoir, (i) répondre aux spécificités et à la diversité des besoins de financement du secteur agricole en complémentarité avec les dispositifs de financement nationaux et (ii) garantir une bonne gestion des fonds et en assurer la transparence dans l'allocation et l'usage selon les règles de gestion reconnues au niveau international.

Depuis le démarrage de la mise en œuvre de ses activités en 2022, les principales réalisations du FRAA sont :

- L'organisation de la 2^{ème} session du Conseil de Surveillance (CS) en vue de l'approbation des documents opérationnels et de gestion (Directives opérationnelles, Plan d'Affaires 2024-2026, Stratégie de mobilisation des ressources et Stratégie de communication et marketing, Rapport d'activités annuel 2022) ;
- L'évaluation des institutions financières présélectionnées et sélectionner 17 intermédiaires financiers dans le cadre de l'Initiative WAICSA ;
- L'approbation du démarrage des premières opérations avec un montant de trois (03) millions de USD dans huit (08) pays pilotes ;
- Elaboration du rapport d'analyse approfondie (desk appraisal) pour l'octroi de lignes de crédit aux intermédiaires financiers à soumettre au Comité de Crédit de la BIDC pour solliciter l'accord du Management en vue de l'évaluation d'une première vague de huit (08) intermédiaires financiers de six (06) pays, à savoir Bénin, Côte d'Ivoire, Nigéria, Ghana, Sénégal et Togo ;
- La signature du protocole d'accord avec Global Green Growth Institute (GGGI) pour une assistance technique du FRAA dans le cadre de (i) la mobilisation des ressources auprès de Partenaires Financiers bien ciblés pour le financement des autres intermédiaires financiers de la phase pilote de l'Initiative WAICSA, et (ii) la mise en place d'outils de mesure d'impact ;
- La mobilisation de l'appui financier de 10 millions USD de la BIDC.

L'organisation de la 2ème session du Conseil de Surveillance a marqué un tournant décisif dans l'opérationnalisation du FRAA avec l'approbation des documents d'opérationnalisation et de la sélection des intermédiaires financiers de l'Initiative WAICSA et a donné le coup d'envoi des premières activités du FRAA. La formation des intermédiaires financiers en particulier les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) et des agris preneurs dans l'identification, l'évaluation et sur des financements de projets alignés sur l'AIC dans le cadre de l'Initiative Ouest-Africaine pour l'Agriculture Intelligente face au Climat (WAICSA) du 21 au 25 juillet 2025 est une étape majeure pour le déploiement des premiers crédits au titre de ce guichet du FRAA.

Globalement, le lancement effectif du FRAA se heurte à d'importants obstacles structurels et opérationnels, notamment des défis institutionnels et de gouvernance complexes, ainsi que des difficultés opérationnelles et financières. Les défis institutionnels et de gouvernance sont liés à la double structure de gouvernance (BIDC/ARAA), à une interprétation confuse des responsabilités entre la BIDC et l'ARAA, à une communication insuffisante entre les deux organes et aux conditions imposées par les donateurs. Les difficultés opérationnelles et financières découlent d'une capacité opérationnelle insuffisante pour atteindre les bénéficiaires finaux, d'un capital humain limité et de capacités techniques locales inadéquates.

Le lancement effectif du fonds exige une clarification urgente des rôles et une synergie accrue pour le déploiement de l'assistance technique, ainsi qu'une dotation initiale des fonds de la commission pour couvrir les coûts de fonctionnement de l'assistance technique (AT). Les partenaires tels que la GIZ, le GGGI et d'autres déjà mobilisés par la BIDC devraient réorganiser leurs dispositifs afin d'être placés sous la coordination directe de l'ARAA. Il serait important d'établir un mécanisme de « pré-investissement », en allouant une part spécifique du budget de l'AT à l'élaboration préalable de plans d'affaires. Ceci permettrait de constituer un ensemble de projets bancables immédiatement prêts à être soumis à la BIDC. Les perspectives dépendent de l'accélération d'une assistance technique et de la capacité à rendre rapidement opérationnelles les lignes de crédit destinées aux acteurs agricoles confrontés aux changements climatiques. Une réunion de coordination de haut niveau entre le ministère des Affaires économiques et de l'Agriculture et la BIDC permettrait de relancer l'engagement et la collaboration stratégique autour de cet instrument..

7.2.4.2 Global Risk Financing Facility

En 2018, dans le but d'améliorer la résilience des systèmes alimentaires, un mécanisme mondial de financement du risque appelé GRiF (Global Risk Financing Facility) a été créé sous forme de fonds multi-donateurs pour accompagner les pays les plus vulnérables à concevoir et à mettre en œuvre des instruments financiers afin de se préparer aux impacts des catastrophes tels que les chocs climatiques et à s'en remettre plus rapidement. Le GRiF qui est devenu le GSFF (Global Shield Financing facility) a pour objectif principal de s'appuyer sur l'expertise et les capitaux du secteur privé pour soutenir la gestion des risques climatiques dans les systèmes alimentaires des pays vulnérables à travers le développement et l'implémentation d'instruments financiers de la gestion des risques de catastrophe. La CEDEAO a obtenu financement du GSFF en complément du programme de résilience du système alimentaire de l'Afrique de l'Ouest (FSRP) afin de mettre en œuvre une composante transfert des risques.

Cette composante vise à consolider et à renforcer la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire en répondant spécifiquement aux besoins en liquidités/céréales de ladite réserve régionale grâce à une solution innovante de financement du risque. Le GSFF dont la fonction principale consiste à renforcer les initiatives de financement des risques permettrait à terme la création et la mise en œuvre de cet instrument de mitigation des risques qui sera fait sur mesure pour servir de filet de sécurité à la RRSA. Les années 2024 et 2025 ont été consacrées à l'étude de faisabilité de l'instrument de transfert des risques. Cette étude, dont les résultats ont été validés en octobre 2025, a révélé qu'il est indispensable de mettre en place certains prérequis à la mise en œuvre de tout instrument de transfert des risques. Les équipes s'emploient actuellement à créer les conditions nécessaires à cette mise en œuvre.

L'une des conditions essentielles à la mise en place dudit instrument est l'existence d'une composante financière dotée de procédures fonctionnelles. Ces procédures devraient reposer sur les règles de déclenchement claires fondées sur des données fiables. Cette composante financière pourrait ensuite être assorti d'un mécanisme de transfert des risques, constituant ainsi un filet de sécurité supplémentaire pour la région.

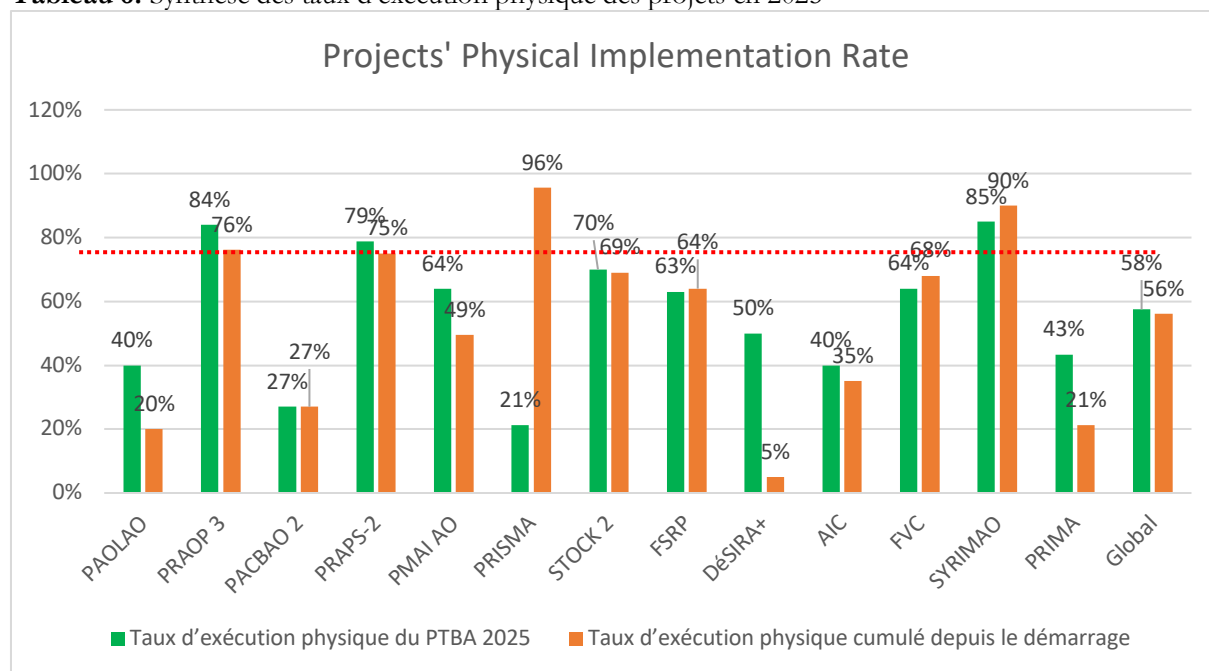
Les travaux sont en cours pour mettre en place la composante financière de la RRSA, mais aussi pour réviser les règles générales à la RRSA dans le contexte de la révision de la stratégie régionale de stockage.

Le GSFF, à travers son financement s'efforce également de fournir un appui technique aux pays de la région dans le cadre de la mise en place de solutions nationales de financement des risques et dans le renforcer la deuxième ligne de défense de la RRSA en général, ce qui permettra donc de réduire à terme la demande à l'égard du RRSA, qui n'est sollicitée que lorsque les pays ont épuisé leurs moyens nationaux de réponse face à l'insécurité alimentaire.

III - SYNTHÈSE DE L'EXECUTION PHYSIQUE DU PTBA 2025

Globalement, le niveau d'exécution des projets et programmes reste insatisfaisant par rapport à la cible d'exécution d'au moins 75%. Les principales difficultés qui ont affecté la mise en œuvre des projets sont la crise sécuritaire des pays du Sahel, qui affecte les zones d'interventions des projets, la crise sociopolitique qui sevit dans les trois pays à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Niger. **Ces crises auront des répercussions plus importantes sur les projets si des solutions idoines et durables ne sont pas trouvées** Par ailleurs, les projets font état de difficultés liées aux procédures administratives et financières notamment en matière de passation des marchés

Tableau 6: Synthèse des taux d'exécution physique des projets en 2025



IV ANALYSE DES DIFFICULTES, DEFIS , ENSEIGNEMENTS TIRES ET PERSPECTIVES

4.1 Environnement complexe : les défis de l'exercice 2025

L'année 2025 a été marquée par une convergence de défis qui ont testé la résilience de nos modèles d'intervention. L'action de l'ARAA a dû naviguer dans un contexte régional marqué par l'insécurité et une instabilité persistante des prix mondiaux des intrants, pesant lourdement sur le pouvoir d'achat des petits producteurs .

- **Pression inflationniste et coûts des intrants** : La volatilité des cours mondiaux a entraîné une hausse moyenne de **15 % du prix des engrais et des semences** dans la sous-région, pesant lourdement sur les marges des petits producteurs et sur l'équilibre budgétaire des projets de subvention. Cette pression inflationniste a testé la robustesse de nos modèles de subvention
- **Retrait des pays de l'AES , Insécurité et Accès au Terrain** : la situation géopolitique marquée par le retard des pays de l'AES et les tensions persistantes dans certaines zones transfrontalières ont impacté le taux d'exécution physique de certains projets de l'ordre de **10 à 12 %**, limitant la mobilité du bétail et le suivi technique de proximité.

- **Urgence Climatique** : L'alternance de périodes de sécheresses prolongées localisées et d'inondations ont perturbé les calendriers culturels, rappelant que la dépendance aux aléas pluviométriques reste le principal talon d'Achille de notre souveraineté.
- Enfin, la mobilisation des ressources financières auprès des partenaires internationaux reste un défi de longue haleine dans un contexte de resserrement des budgets d'aide au développement marqué par la suspension définitive de l'USAID.

Les difficultés de 2025 ne sont pas de simples obstacles logistiques ; elles sont le symptôme d'une dépendance extérieure qu'il convienne de trouver des solutions.. Les crises climatiques répétées nous imposent de passer de la gestion de l'urgence à la construction d'une **véritable armure alimentaire régionale**.

4.2 Enseignements tirés : L'agilité comme réponse

Face à ces épreuves, l'Agence a su faire preuve d'adaptabilité. La crise climatique a confirmé la pertinence du **passage à l'échelle de l'agroécologie**, qui n'est plus une option mais une nécessité de survie. Les difficultés de terrain ont également poussé l'ARAA à accélérer la **digitalisation du suivi-évaluation**, permettant de maintenir un lien constant avec les organisations paysannes, même dans les zones d'accès difficile. L'outil de suivi-évaluation sera renforcé par d'autres moyens comme les images satellites pour pallier les difficultés d'accès aux zones de conflit, garantissant ainsi une traçabilité rigoureuse des investissements auprès de nos États membres.

4.3 Perspectives 2026 : Vers une souveraineté alimentaire affirmée

L'horizon 2026 se dessine sous le signe de l'offensive stratégique et de la consolidation. L'ARAA entend placer ses priorités au cœur de son agenda :

- **L'Offensive Lait Local & Souveraineté** : Faire du projet **PAOLAO** le moteur d'une filière lait compétitive. L'objectif est de transformer nos projets pilotes en une véritable industrie régionale capable de réduire structurellement notre dépendance aux importations de poudre de lait.
- **Ingénierie Financière et Climat** : L'ARAA vise la mobilisation d'un levier de plus **\$130 millions** via le Fonds Vert pour le Climat et le mécanisme WAICSA. L'ARAA doit passer d'une logique de subvention ponctuelle à des mécanismes de **financement mixtes (blended finance)** pour attirer l'investissement privé vers les chaînes de valeur agricoles. L'ARAA facilitera l'accès direct via la BIDC des organisations de producteurs aux fonds verts mondiaux, en transformant nos projets pilotes en programmes nationaux d'envergure.
- **L'Intégration Marchande** : Renforcer les corridors commerciaux régionaux pour que les surplus de production des zones excédentaires nourrissent efficacement les zones déficitaires, garantissant ainsi qu'aucun citoyen de la CEDEAO ne souffre de faim faute de logistique.
- **Mise à l'échelle et Accélération agroécologique** : Grâce au programme DÉSIRA+, l'ARAA financera de nouveaux projets de terrain, touchant plus de **8 500 exploitations** en une seule année.
- **Intégration et Plaidoyer Politique** : L'ARAA portera un plaidoyer de haut niveau pour que les États membres sanctuarisent leurs budgets agricoles (objectifs de Maputo). La révision de l'ECOWAP 2025 et du plan quinquenal de l'ARAA sonneront comme le bras armé de cette volonté politique commune pour bâtir une **armure alimentaire ouest-africaine**.
- **Développement du Plan stratégique quinquenal 2026-2030** ; L'ARAA révisera actuellement son plan stratégique, qui visera à passer du diagnostic à l'action pour éradiquer l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest.

En 2026, l'ARAA ne se contentera pas de gérer des projets ; elle sera le fer de lance d'une agriculture ouest-africaine moderne, capable de nourrir sa population tout en protégeant son environnement.

CONCLUSION

L'année de référence 2025 marque une avancée significative pour l'Agence régionale de l'Agriculture et de l'Alimentation de la CEDEAO (ARAA) dans la mise en œuvre des priorités agricoles régionales dans le cadre de l'ECOWAP. Grâce à des efforts soutenus tant sur le plan administratif que programmatique, l'Agence a renforcé ses capacités institutionnelles, amélioré ses mécanismes de coordination et contribué de manière significative à la transformation du secteur agricole en Afrique de l'Ouest.

Sur le plan administratif, des progrès notables ont été réalisés en matière d'amélioration de l'efficacité opérationnelle, de la gouvernance numérique et des systèmes internes, jetant ainsi des bases solides pour une meilleure prestation de services et une plus grande responsabilité. Les avancées en vue de la certification ISO, le renforcement des processus d'audit ainsi que la consolidation des fonctions juridiques et des ressources humaines témoignent de l'engagement de l'ARAA en faveur de l'excellence institutionnelle et de l'amélioration continue.

Sur le plan programmatique, l'ARAA a continué à jouer un rôle central dans la coordination et la mise en œuvre d'initiatives régionales s'inscrivant dans le cadre des quatre objectifs stratégiques que sont la productivité agricole, le développement des chaînes de valeur, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et la gouvernance du secteur. Les résultats enregistrés dans ces domaines mettent en évidence des contributions tangibles au renforcement des capacités, à l'augmentation de la production, à l'amélioration de l'intégration des marchés et au renforcement de la résilience des populations vulnérables. Ces réalisations reflètent la pertinence de l'approche « faire-faire » de l'Agence et sa capacité à mobiliser des partenariats entre les États membres et les partenaires techniques et financiers.

En terme de gestion nenvironnemental et durabilité des initiatives , l'ARAA a franchi une étape importante avec l'adoption de son système de gestion environnementale et sociale. Ce système améliore l'intégration des considérations environnementales et sociales, la gestion proactive des risques, assure le suivi des impacts liés aux projets, et se conformer aux standards internationaux, augmentant ainsi sa crédibilité.

Cependant, l'année a également été marquée par des défis persistants et émergents, notamment des goulets d'étranglement administratifs, des retards liés aux exigences procédurales, des synergies limitées entre les projets et un contexte régional complexe caractérisé par l'insécurité et des bouleversements géopolitiques. Ces facteurs soulignent la nécessité de poursuivre les réformes afin d'accroître l'efficacité, de renforcer la coordination entre les institutions régionales et d'améliorer l'impact global des interventions.

Pour l'avenir, la révision en cours de la politique de l'ECOWAP pour la période 2026-2035 et son plan quinquenal 2026- 2030 offre une opportunité stratégique de relever ces défis et de repositionner les efforts régionaux en matière de développement agricole. À cet égard, l'ARAA devra consolider les acquis, approfondir la gestion axée sur les résultats, renforcer la capitalisation des connaissances et promouvoir une meilleure harmonisation entre les politiques, les mécanismes de financement et les cadres de mise en œuvre.

En conclusion, malgré un environnement difficile, l'ARAA a fait preuve de résilience et d'engagement dans l'accomplissement de son mandat. Des efforts soutenus pour améliorer la performance institutionnelle, favoriser l'innovation et renforcer les partenariats seront essentiels pour parvenir à un secteur agricole plus productif, inclusif et résilient en Afrique de l'Ouest.

Annexes

1. Tableaux de liste de projet,
2. Tableau des indicateurs clés de performance 2025 (IKP)

Annex 1

Ordre	Titre du projet	Objectifs	Pays	Période du projet	Source de financement (a)	Montant ARAA USD	Montant Pays et autres organisations USD	Total USD
1	Promotion de l'Agriculture Inteligente face au Climat en Afrique de l'Ouest BOAD (AIC)	Réduire la vulnérabilité des agriculteurs et des éleveurs à l'augmentation des risques climatiques	Benin, Burkina Faso, Ghana, Niger and Togo,	18/09/2020-17/09/2023	BOAD	14,000,000		14,000,000
2	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS II)	Améliorer l'accès à des moyens et services de production essentiels et aux marchés pour les pasteurs et agropasteurs dans les zones transfrontalières sélectionnées et le long des axes de transhumance dans les six pays	Burkina Faso, Tchad, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal	01/01/2022-31/12/2027	BM	5,275,548		5,275,548
3	Programme régional d'appui aux organisations professionnelles (PRAOP III /ECOWAP)	Améliorer l'accès des jeunes (hommes et femmes) à des emplois décents et rémunérateurs dans les chaînes de valeur du lait local dans les zones ciblées grâce, à travers des initiatives conduites par la CEDEAO, les États, les organisations socioprofessionnelles agricoles et le secteur privé	15 Etats membres de la CEDEAO	01/05/2022 - 31/12/2026	DDC/Suisse	12,385,555		12,385,555
4	Projet de Promotion de Modèles d'Alimentation scolaire intégrée en Afrique de l'Ouest (PMAI-AO)	Améliorer l'accès durable à un panier alimentaire sain et équilibré des enfants dans les écoles	15 Etats membres de la CEDEAO	06/12/2022-05/12/2026	AECID	4,737,303		4,737,303
5	Projet d'Appui au Stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest/Phase intermédiaire	Accroître la capacité de l'Afrique de l'Ouest à gérer les crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales	15 Etats membres de la CEDEAO	04/01/2022-04/01/2024	AFD	19,379,877		19,379,877
6	Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP)	Accroître la préparation contre l'insécurité alimentaire et améliorer la résilience des systèmes alimentaires dans les pays participants.	15 Etats membres de la CEDEAO	01/01/2022-31/12/2027	BM	35,000,000	1,132,000,000	1,167,000,000
7	Projet de Recherche et Innovation pour des Systèmes agro-pastoraux productifs (PRISMA)	Contribuer à une transformation agroécologique adaptée au changement climatique des systèmes d'agro-pastoralisme pour les rendre plus productifs, résilients et sains pour les animaux, les humains et l'environnement.	15 Etats membres de la CEDEAO	28/10/2022-27/10/2022	AECID	1,654,125		1,654,125
8	Projet de renforcement des capacités de la CEDEAO et des États membres à l'accès au Fonds Vert Climat	Renforcer les capacités de la CEDEAO et des États membres à l'accès au Fonds Vert Climat	Benin, Burkina Faso, Gambia, Guinea, Guinea Bissau, Ivory Coast, Mali, Nigeria, Senegal , Sierra Leone, and Togo	08/06/2023-07/02/2025	FVC	1,451,030		1,451,030
9	Projet régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA)	Soutenir la transformation durable de l'agriculture familiale au Bénin et au Togo par le biais de pôles commerciaux sous-régionaux et de corridors de transport transfrontaliers plus performants et efficaces, en promouvant l'entreprenariat rural pour les jeunes et les femmes et en intégrant pleinement les petits exploitants agriculteurs sur les marchés territoriaux.	Bénin, Togo	14/02/2023-31/03/2028	FIDA	2,000,000	107,560,000	109,560,000
10	Projet Régional d'Investissement de l'Elevage dans les pays côtiers de la CEDEAO(PRIDEC)/ Programme d'appui à la Commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest(PACBAO II)	Développer des chaînes de valeur bétail-viande compétitives, régionales et inclusives, en valorisant l'élevage pastoral et agropastoral ouest-africain, insérant les éleveurs et pasteurs (gardiens de troupeaux) à ces chaînes de valeur dans des conditions rémunératrices, et satisfaisant la demande de viande des ménages de la région.	15 Etats membres de la CEDEAO+ Tchad + Mauritanie	2024-2028	DDC/Suisse	16,359,691		16,359,691
11	DÉSIRA+ West Africa	Contribuer à augmenter les revenus et la résilience des producteurs du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique aux changements climatiques à travers la mobilisation des processus agroécologiques pour l'intensification de la production	15 Etats membres de la CEDEAO	2024-07-04 - 2029-12-31	AFD/EU	21,533,197		21,533,197
12	Projet d'Appui à l'Offensive Lait en Afrique de l'Ouest (PAOLAO)	Accompagner la CEDEAO dans la mise en œuvre de sa stratégie régionale pour la promotion des chaînes de valeur du lait local en Afrique de l'Ouest (offensive lait) pour la création d'emploi locaux et la réduction de la dépendance croissante de la région aux importations de poudre de lait et de produits laitiers	15 Etats membres de la CEDEAO	1st August 2024-june 2028	AFD	11,843,258		11,843,258
13	Système Régional Innovant de contrôle des Mouches des fruits en Afrique de l'Ouest (SyRIMAO)	amélioration des revenus des producteurs ouest africains de fruits et légumes, et particulièrement des petits producteurs, pour contribuer à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et à la création d'emplois dans la sous-région.	15 Etats membres de la CEDEAO	15/09/2020-31/08/2023	UE/AFD	15,003,255		15,003,255
	TOTAL					160,622,838	1,239,560,000	1,400,182,838

SNO	Key Output Indicators (KOI)	Key Achievement on KOIs	Implementation Challenges	Proposed Corrective Actions	Physical execution rate
1	Nombre de réunions des comités thématiques organisées pour approuver les rapports d'activité des projets, les programmes de travail et les budgets annuels	5 Cinq comités thématiques ont approuvé les rapports annuels 2024 et le PTBA 2025 sur la base de cinq documents thématiques élaborés : 1. Amélioration de la production et de la productivité ; 2. Développement des ressources de l'élevage et de la pêche ; 3. Promotion des chaînes de valeur, du marché régional et de la compétitivité des produits agroalimentaires ; 4. Renforcement de la résilience, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et de la souveraineté ; 5. Mécanismes de financement, gouvernance et pilotage de la politique agricole	Renforcer la coordination et les synergies entre les projets et les institutions (CEDEAO, CILSS, CORFL, FAO, etc.)	Renforcer la concertation, la communication et la planification conjointe entre les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de l'ECOWAP	100%
2	Nombre de réunions du comité de suivi technique tenues pour approuver les rapports d'activité du projet, les programmes de travail et les budgets annuels	- 17 comités techniques assurant le suivi des projets dans quatre domaines thématiques, en collaboration avec le CILSS	Planification conjointe, renforcement de la coordination et des synergies entre les projets et les institutions (CEDEAO, CILSS, CORAF, FAO, etc.)	Renforcer la consultation, la communication et la planification conjointe entre les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du Pacte de la CEDEAO	100%
3	Nombre de séances de partage d'expériences lors des réunions de gouvernance de la CEDEAO et du FTP	- 2 réunions de gouvernance organisées pour partager les meilleures pratiques dans la mise en œuvre de projets et de programmes (réunion du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) à Paris, participation aux célébrations marquant la 10e édition de la Journée	Ressources humaines limitées face aux nombreuses réunions organisées auxquelles l'ARAA est appelée à participer	Utilisation des fonds des donateurs	100%

		africaine de l'alimentation scolaire (JAAS) à Bangui).			
4	Nombre de missions réalisées pour surveiller, identifier, évaluer et documenter les meilleures pratiques tirées de l'expérience de terrain	- 24 missions de suivi menées au Bénin, au Togo, au Sénégal, au Burkina Faso, etc., afin d'évaluer des projets d'emploi des jeunes dans le secteur laitier local et un projet de cantine scolaire, dans le but d'évaluer les progrès des projets et de formuler des recommandations pour améliorer leur mise en œuvre. - Formation de 40 personnes à la plateforme MESECOPS	Zones d'instabilité dans les pays du Sahel et difficultés de communication avec les pays de l'AES	Utilisation des ressources humaines au niveau national et renforcement de la communication de haut niveau	50%
5	Nombre de projets sélectionnés suite à l'appel à propositions	- 20 projets pilotes pour les programmes d'agroécologie Desira+ ont été sélectionnés et sont actuellement en cours.	Ressources limitées pour sélectionner plusieurs projets et assurer une couverture dans tous les pays :	Attribuer au moins un projet par pays pour couvrir tous les pays	100%
6	Nombre d'études réalisées sur la diffusion des meilleures pratiques issues d'essais sur le terrain	- Le rapport n° 02 résumant les réalisations de deux projets achevés, dont le Programme d'agroécologie (PAE) et la phase 1 du Programme d'appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO), a été finalisé et publié.	Un manque de communication concernant les résultats et les réalisations des projets et programmes axés sur les résultats	Renforcer la communication sur les résultats et les réalisations des projets et programmes axés sur les résultats	100%
7	Nombre d'outils de communication pour promouvoir et sensibiliser aux meilleures pratiques	- Le nouveau site web de l'ARAA a été mis à jour et des outils de communication (bulletins d'information trimestriels et autres documents) ont été élaborés à partir des résultats des projets et programmes afin d'améliorer la communication et de renforcer la visibilité des initiatives de la	Un manque de communication concernant les résultats et les réalisations des projets et programmes axés sur les résultats	Renforcer la communication sur la diffusion des résultats et des retombées des projets et programmes axés sur les résultats	100%

		CEDEAO dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation. Stratégie de communication			
8	Couverture des opérations de l'ARAA	- 87 % des coûts d'exploitation de l'ARAA sont couverts par des contrats, ce qui lui permet de rester opérationnelle et d'offrir de bonnes conditions de travail dans ses locaux.	L'organigramme de l'ARAA n'est pas encore complet.	Accélérer le recrutement du personnel de l'ARAA pour pourvoir les postes figurant dans l'organigramme	87%
9	Nombre de fois où l'ARAA a participé aux réunions statutaires de la CEDEAO et à d'autres réunions/rassemblements au siège	- 03 participations de l'ARAA aux réunions statutaires de la CEDEAO et à d'autres réunions au siège (participation de l'ARAA aux réunions statutaires de mi-année et de fin d'année (CAF et Conseil des ministres)).	Ressources humaines limitées face aux nombreuses réunions organisées auxquelles l'ARAA est appelée à participer	Augmenter le budget de fonctionnement de l'ARAA et rechercher un cofinancement pour certains éléments	100%
10	Nombre de personnes formées aux procédures et cycles du projet	- 70 membres du personnel ont été formés au cycle de projet et aux procédures de l'ARAA, de la CEDEAO et des PTF, ainsi qu'à la préparation des rapports d'avancement, des défis rencontrés et des perspectives d'avenir des projets.	Budget limité pour la réalisation des activités	Cofinancement des PTF pour les activités	100%
11	Quantités de céréales provenant des réserves régionales de sécurité alimentaire stockées dans les pays	- 13 770 tonnes de céréales en stock, 21 607 tonnes achetées et en attente de livraison, et 34 078 tonnes en attente de réapprovisionnement par les pays membres, portant le stock du RRSA à 69 454 tonnes.	Un budget restreint pour la CEDEAO, des difficultés à dialoguer avec certains pays et des capitaux limités.	Cofinancement des activités des équipes de terrain et organisation de missions de terrain pour rencontrer les principaux décideurs ; mise en place d'un cadre de collaboration clair et communication claire à ce sujet.	100%

12	Quantité de stock déployée pour l'intervention RRSA	- 1 000 tonnes de la RFSR dans le cadre du programme de solidarité régionale pour soutenir les pays les plus touchés : Mali (500 tonnes) et Sierra Leone (500 tonnes). - 230 tonnes de farine enrichie au profit du Nigéria en collaboration avec l'organisation humanitaire de la CEDEAO.	Le budget de la CEDEAO est modeste et ses fonds insuffisants pour répondre aux besoins (niveaux de stocks trop faibles pour satisfaire les demandes des États membres).	Cofinancement des plans techniques de mise en œuvre (PTM) de ces activités et dotation de l'Autorité régionale de réserve de pétrole (ARRP) de ressources suffisantes pour mieux répondre aux besoins des pays et atteindre les objectifs initiaux de 411 000 tonnes, comprenant un tiers de réserves physiques et deux tiers de réserves financières, d'ici à 2024.	100%
13	Nombre de projets sélectionnés concernant les cantines scolaires	Seize programmes intégrés d'alimentation scolaire, d'un montant total de 3 701 225 dollars américains, ont été sélectionnés suite à un appel à propositions. Ces projets, menés par des organisations locales dans les États membres, seront cofinancés par la CEDEAO et la Coopération espagnole au profit de 32 000 élèves ciblés dans des zones vulnérables, dont 59 % de filles, sur une période de trois ans, ce qui représente environ 14 450 000 repas servis aux écoliers.	Faible niveau de cofinancement de la CEDEAO. Difficultés à obtenir la contribution de contrepartie de la CEDEAO (400 000 UC pour le projet, dont les activités sont désormais bien avancées).	Cofinancement des activités par le biais des fonds du PTF et versement de la contribution de contrepartie de la CEDEAO (400 000 UC)	100%